

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université LOUNICI ALI de Blida 2 Faculté Des Lettres et Des Langues
Département de français



MÉMOIRE DE MASTER 2

Option : Didactique des langues étrangères

**Les pratiques enseignantes et difficultés de l'évaluation de
l'expression orale en FLE : cas de 1^{ère} année de licence de français
à l'université de Blida 2**

Par :

BOUZID Lokmane

FERHATI Mohamed Amine

Rapporteuse :

Mme MAZARI Chafia

Membres du jury :

-Mme MAKHLOUF Leila

Présidente

-Mme BEDDEK Dehbia

Examinatrice

Blida, Septembre 2019

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université LOUNICI ALI de Blida 2 Faculté Des Lettres et Des Langues
Département de français



MÉMOIRE DE MASTER 2

Option : Didactique des langues étrangères

**Les pratiques enseignantes et difficultés de l'évaluation de
l'expression orale en FLE : cas de 1^{ère} année de licence de français
à l'université de Blida 2**

Par :

BOUZID Lokmane

FERHATI Mohamed Amine

Rapporteuse :

Mme MAZARI Chafia

Membres du jury :

-Mme MAKHLOUF Leila

Présidente

-Mme BEDDEK Dehbia

Examinatrice

Blida, Septembre 2019

Résumé

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique de l'enseignement des langues étrangères en Algérie, et précisément l'enseignement de l'oral à l'université. Nous avons apporté un éclairage sur la notion qui a constitué l'essentiel de notre préoccupation.

L'expression orale est une étape importante dans l'acquisition d'une langue étrangère, et cette compétence doit être évaluée pour que l'apprenant soit conscient de son apprentissage.

Notre travail de recherche consiste à démontrer comment et sur quels critères se basent les enseignants du module de l'oral à l'université pour effectuer leur évaluation de la compétence d'expression orale mais également les problèmes qu'ils rencontrent lors de cette dernière.

Mots clés : enseignement, didactique, l'expression orale, évaluation, compétence.

ملخص

عملنا ينخرط في إطار تعليم اللغات الأجنبية في الجزائر وتحديدًا في التعليم الشفهي في الجامعة. لقد ألقينا الضوء على الفكرة التي تشكل جوهر اهتمامنا. ان التعبير الشفهي هو مرحلة هامة في اكتساب لغة اجنبية وهذه الكفاءة يجب ان تقيم لكي يستوعب المتعلم ما يتعلمه من هذه الكفاءة. يتألف عملنا البحثي من توضيح كيف وعلى أي معايير يعتمد المعلمون في الوحدة الشفوية في الجامعة من أجل إجراء تقييمهم لكفاءة التعبير الشفهي وكذلك المشكلات التي يواجهونها أثناء هذه الأخيرة. الكلمات المفتاحية: التعليم، التعليمية، التعبير الشفهي، التقييم، الكفاءة.

Remerciement

Nous remercions tout d'abord le DIEU tout puissant pour son don et de nous avoir accorder le courage, la volonté et la patience pour terminer et réaliser ce modeste travail. Nos remerciements vont particulièrement pour notre encadreuse de recherche Mme MAZARI Chafia qui nous a soutenu avec ses paroles, ses conseils et ses critiques, et pour son orientation vers le bon chemin dans notre modeste recherche.

Nous adressons nos remerciements aussi aux membres de jury pour l'honneur qu'ils nous ont accordé en examinant notre travail.

Nos remerciements les plus chaleureux et les plus sincères s'adressent également à nos chers amis qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Enfin .un grand merci à toute l'équipe administrative du département de français.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail aux être les plus chers à mon cœur, ma mère et mon père qui m'ont toujours soutenu tout au long de mon cursus.

A ma chers sœur Soumia, son marie Mohamed et sa petite fille Cyrine.

A mon chers petit frère Abderrahmane.

Mais aussi à mes cousins bilal et samy.

A mes oncles et tantes, mais aussi tous mes cousins et mes cousines.

Je dédie également ce modeste travail à tous mes amis : Hamza, Youcef, Younes, Ahmad, Ben, Adlane, Younes, Halim, Mourad, Adlane, Barchir.

A Abla, Radia, Ama, Houria, Nawel, Khalida, Manel, Soumia, Ikram, Moudifa, Feriel, Meriem.

Et je ne saurai terminer sans citer Mr. Hachadi Samir.

De la part de Lokmane.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail aux être les plus chers à mon cœur, mes chers parents qui m'ont toujours soutenu tout au long de mon cursus.

A mes chers sœurs Meriem et Hind et son mari Amine et sa petite fille Amalia, et mon petit frère Omar.

A mes oncles et mes tantes, et aussi tous mes cousins et cousines.

Mon dédicace va aussi à mes chers amis : Hamza, Ahmed, Youcef, Adlene, Ben, Younes, Halim, Younes, Bachir, Mourad, Otcha et Soumia, Khalida, Meriem, Houria, Leticia, Louiza, Abla, Radia, Moufida, Ikram, Manel.

Et je ne saurais terminer sans citer Mr. Hachadi Samir.

De la part de Amine.

Sommaire

Introduction générale	10
------------------------------------	-----------

Partie I : Chapitre 1

L'enseignement de l'expression orale

Introduction	15
I.1.1 L'oral en didactique des langues en FLE	15
I.1.2 L'importance de l'oral en classe de FLE	15
I.1.3 Les supports exploités à l'oral en classe de FLE	16
I.1.4 La place de l'oral dans Les méthodologies d'enseignement	16
I.1.5 Définition de l'oral	18
I.1.6 Les caractéristiques et les formes de l'expression orale	19
I.1.7 Les composantes de l'expression orale	20
I.1.8 Les types d'activités de l'expression orale	21
I.1.9 L'objectif d'enseigner l'expression orale	22

Partie I : Chapitre 2

L'évaluation de l'oral

Introduction	24
I.2.1 Définition de l'évaluation	24
I.2.2 Pourquoi évaluer ?	25
I.2.3 Les types d'évaluation	25
I.2.4 Les pratiques d'évaluation	27
I.2.5 Les fonctions de l'évaluation	27
I.2.6 Qu'en est-il de l'évaluation de l'expression orale ?	29

I.2.7 Les étapes de l'évaluation de l'expression orale	29
I.2.8 Comment s'évalue l'expression orale ?	29
I.2.9 Les problèmes que pose l'évaluation de l'expression orale	31
Conclusion	32

Partie II

Présentation et analyse du corpus

Introduction	34
Chapitre 1 : présentation du corpus	35
II.1.1 Présentation du questionnaire	36
II.1.2 Présentation des grilles d'évaluation	38
II.1.3 Présentation du programme du module de l'oral de 1ère année FLE utilisé à l'université de Blida 2	38
Chapitre 2 : résultats et analyses	40
II.2.1 Analyse du questionnaire	41
II.2.2 Analyse des grilles d'évaluation	57
Conclusion	60
Conclusion générale	61
Références bibliographiques	64
Annexes	68
Table des matières	82

Introduction générale

Introduction générale

Notre recherche abordera l'évaluation de la compétence d'expression orale des apprenants de 1^{ère} année en classe de FLE à l'université de Blida 2. Notre thème s'inscrit dans la didactique de l'enseignement des langues étrangères en Algérie, et précisément l'enseignement de l'oral à l'université.

Apprendre une langue étrangère consiste à apprendre de mots nouveaux afin de nommer les choses, mais c'est également apprendre une autre manière de penser à ces choses.¹ Flora LEWIS

Maîtriser une deuxième langue signifie bien communiquer en cette langue. En effet, la compétence communicative est primordiale lors de tout apprentissage d'une langue étant donné que les apprenants seront confrontés à diverses situations dans lesquelles ils prendront la parole tout en s'exprimant couramment. La pratique de ce genre d'activités visant l'oral pourrait installer cette habileté chez ces apprenants. Ces activités doivent être diversifiées pour leur permettre de maîtriser l'oral. Ils seront guidés tout au long de leur cursus que ce soit au sein d'école primaire, secondaire ou universitaire. Lors de tous ces cursus, l'apprenant sera guidé et formé par l'enseignant responsable. Nous visons l'enseignement universitaire car c'est une porte qui s'ouvre vers la vie professionnelle. L'apprenant devrait être autonome, responsable et un bon citoyen apte à communiquer couramment pour convaincre, raconter, dialoguer et expliquer.

Le module de l'oral est dispensé dès la première année universitaire permettant ainsi d'installer cette compétence communicative chez l'apprenant et une évaluation est réalisée lors de cet enseignement. En revanche, l'évaluation réalisée est d'une part formative et d'autre part sommative. La première permet à l'enseignant de réguler ses enseignements et au apprenant de réguler ses apprentissages. Elle est également sommative car l'institution demande un classement pour permettre aux étudiants d'accéder aux niveaux supérieurs.

L'évaluation est donc une étape difficile mais surtout indispensable dans l'enseignement de la compétence de l'expression orale, mais également dans tout enseignement comme le précise Claudine GARCIA-DEBANC en disant « *Dis-moi ce que tu évalue, je te dirais*

¹ Flora LEWIS. Citation.

ce que tu enseigne. »². Il est donc essentiel de savoir comment les enseignants effectuent l'évaluation de cette compétence. C'est la thématique de notre travail et c'est ce qui nous a motivé à rechercher dans ce domaine et surtout se poser les questions qui suivent : comment est-ce que les enseignants procèdent pour évaluer l'expression orale des apprenants ? Quels problèmes affrontent-ils lors de l'évaluation ?

À partir de ces questions, notre problématique est la suivante : **Sur quels critères les enseignants se basent-ils pour évaluer l'expression orale des étudiants du FLE de 1^{ère} année de licence du français à l'université de Blida 2 ? et quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants lors de l'évaluation de l'expression orale ?**

Pour essayer de répondre à notre problématique, dans un premier temps, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

- Nous supposons que les critères conçus par les enseignants ne seraient pas compatibles avec les finalités des programmes d'enseignement de l'expression orale.
- Nous supposons ainsi que ces critères ne seraient pas compatibles avec les activités dispensées lors de la séance de l'expression orale.

Notre objectif de recherche est de savoir comment les enseignants universitaires effectuent l'évaluation du module de l'expression orale et quelles difficultés rencontrent-ils lors de cette tâche.

Ensuite, nous avons choisi la 1^{ère} année de licence du français pour une raison objective : c'est la première année des études universitaire et c'est depuis le début du cursus que les enseignants pratiquent l'évaluation qui va leur permettre de suivre et d'ajuster la progression de leurs apprenants dans l'expression oral lors de tout le cursus universitaire.

Dans notre modeste travail de recherche, nous avons divisé notre travail en deux grandes parties :

La première partie est répartie en deux chapitres où nous avons défini toutes les données théoriques concernant notre sujet de recherche, à savoir l'enseignement de l'expression orale dans le premier chapitre, en présentant l'oral en didactique des langues dans les classes de FLE et son importance, de plus, nous avons défini l'oral et l'expression orale plus précisément, mais aussi les caractéristiques, les formes, les composantes et les types d'activités de l'expression

² GARCIA-DEBANC Claudine. Citation.

orale, nous avons fini ce chapitre en évoquant l'objectif de l'enseignement de cette compétence de l'expression orale. Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé l'évaluation, nous l'avons défini mais encore cité ses types, ses pratiques et ses fonctions, ensuite, nous avons évoqué l'évaluation de la compétence d'expression orale spécifiquement qui est notre sujet de recherche en citant les étapes, les outils et les critères de l'évaluation de l'expression orale, enfin, nous avons évoqué les problèmes que pose l'évaluation de l'expression orale.

La deuxième partie, nous l'avons consacrée à l'étude de notre corpus, en la répartissant en deux chapitre, dans le premier nous avons présenté le questionnaire distribué aux enseignants de l'oral à l'université de Blida 2, en suite, nous avons présenté les grilles d'évaluation qu'utilise ses enseignants lors de l'évaluation de l'expression orale, en fin, nous avons présenté le programme du module de l'oral utilisé dans le département de français à l'université de Blida 2. Dans le deuxième chapitre nous avons présenté les résultats de notre analyse du questionnaire et des grilles d'évaluation recueillies afin de traiter notre problématique et de vérifier nos hypothèses émises au départ. Pour conclure, nous avons achevé notre travail de recherche avec une conclusion générale qui résume les résultats obtenus de notre recherche et qui englobe le bilan de notre travail.

Partie I : Chapitre 1 : L'enseignement de l'expression orale

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous avons abordé le thème de l'enseignement de l'expression orale où nous avons présenté l'oral en didactique des langues en FLE, son importance et les supports exploités en classe de FLE, par la suite nous avons jugé nécessaire de parler de la place de l'oral dans les méthodologies d'enseignement. De plus, nous avons donné une définition de l'oral en général mais plus particulièrement de l'expression orale qui est notre thème de recherche. Nous avons également présenté des caractéristiques, des formes et des composantes de l'oral. Enfin, il est indispensable d'évoquer les types d'activités de l'expression orale pour comprendre comment l'expression orale est enseignée en citant l'objectif de l'enseignement de l'expression orale.

I.1.1 L'oral en didactique des langues en FLE :

« L'oral a été depuis longtemps considéré comme un non objet, ni didactique ni pédagogique que l'on n'utilisait pas dans l'enseignement. Cependant, l'oral est aujourd'hui un domaine pas clairement identifié où l'on emmène avec soi ses préoccupations et que l'on a du mal à comprendre. »³ C'est-à-dire qu'autrefois, l'oral n'était pas estimé comme un objet didactique, en revanche actuellement l'oral est considéré comme une base fondamentale et principale pour l'enseignement du FLE, c'est un domaine d'enseignement de la langue qui se base sur diverses activités spécifiques à l'enseignement de l'oral pour construire, accomplir et effectuer les savoirs, savoir-faire et savoir-être « le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentique. »⁴

I.1.2 L'importance de l'oral en classe de FLE :

La maîtrise d'une langue c'est le fait d'être capable de pratiquer l'écrit et l'oral dans cette langue. La didactique moderne s'est intéressée aux deux compétences de l'oral dans le processus d'enseignement en élaborant des approches et des méthodologies basées sur la communication et adaptées à un enseignement moderne du FLE qui favorise : d'abord l'ouverture sur le monde, c'est-à-dire que le rôle de l'enseignant est de rendre l'apprenant capable à s'ouvrir sur la civilisation universelle, en plus, il permet à l'enseignant de bien aider l'apprenant à prendre la parole en classe, mais également de développer et de construire la

³ Jean-François HALTE & Marielle RISPAIL. L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités). Paris, 2005. p. 12.

⁴ Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU. Dictionnaire d'analyse du discours. Seuil. Paris. 2002.

bonne production de l'orale des apprenants dans le but de les habituer et leurs apprendre à interagir dans les différentes situations de communications.

I.1.3 Les supports exploités à l'oral en classe de FLE

Dans l'enseignement des langues étrangères, les enseignants utilisent des supports didactiques avec des fins pédagogiques et didactiques. Jusqu'aux années 70, les outils employés étaient rassemblés dans un manuel consacré à un niveau précis. Le manuel contenait des textes, des dialogues, des tableaux, et même des BD, des images et des schémas. C'est des supports nommés « fabriqués ». Toutefois, dans les années 70, plusieurs supports sont introduits à l'enseignement des langues, ils ont enrichi le matériel pédagogique, comme le précise J-P Cuq : « *Le matériel pédagogique s'est enrichi dans les années 1970 avec l'introduction des documents dits authentiques (...)* »⁵ les supports introduits sont des supports audio par exemple, comme les chansons ou les émissions radio phonique, les supports audio-visuels tels que les films, les clips ou les documentaires. Nous devons préciser que cette période des années 70 était marquée par l'apparition de l'approche communicatif, cette approche qui avait pour but de développer la compétence communicative des apprenants pour qu'ils puissent agir en langue étrangère, ces documents cités (audio ou audio-visuels) sont donc très importants puisque l'enseignement de l'oral était axé dans cette méthodologie vers l'actualité et la vie réel, c'est un enseignement qui prend en compte plus les motivations et les besoins des apprenants pour qu'ils adoptent des attitudes plus créatives.

I.1.4 La place de l'oral dans Les méthodologies d'enseignement

L'enseignement des langues est influé par nombreuses méthodologies d'enseignement qui ont contribué à développer cet enseignement, les méthodologies se sont suivi les unes après les autres avec avancement du temps en critiquant et en se différenciant des méthodes précédentes. Nous allons voir la place de l'oral dans ces différentes méthodologies d'enseignement.

I.1.4.1 La méthodologie traditionnelle :

C'est une méthodologie apparue en 1901, c'est la première méthode utilisée dans l'enseignement des langues. Dans cette méthodologie, l'oral n'est classé qu'au second plan puisqu'en classe, l'enseignant n'aborde l'oral qu'après la lecture ou la traduction des textes littéraires. L'enseignant est connu comme étant le seul possesseur du savoir, donc, il est le seul

⁵ Jean-Pierre CUQ. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. 2003. p. 25.

à parler en classe. Par contre, les apprenants ne participent que rarement et seulement avec la permission de l'enseignant sinon, ils sont interdits de parler en classe.

I.1.4.2 La méthodologie directe :

Une méthodologie survenue en réaction avec la méthodologie traditionnelle où l'oral est fréquent. Il est présent dans la classe plus que dans la méthodologie précédente. La méthodologie directe encourage l'utilisation de l'oral, et dans laquelle l'enseignant incite et encourage les apprenants à participer en classe. Les apprenants sont motivés pour participer et répondre aux questions de l'enseignant.

I.1.4.3 La méthodologie audio-orale :

Cette méthodologie est apparue dans les années 50 et dans laquelle l'oral occupe une place prioritaire car il est traité comme la place de l'oral dans cette méthodologie est prioritaire puisque l'oral est traité comme un facteur principal du cours, l'enseignant dirige la leçon en faisant des exercices structuraux et des exercices phonétiques, et les apprenants font l'effort à apprendre les dialogues.

I.1.4.4 La méthodologie audio-visuelle (SGAV) :

C'est une méthodologie née en 1960, elle accorde la priorité à l'oral par rapport à l'écrit où l'enseignant a un rôle de technicien manipulateur, c'est dire qu'il propose les dialogues aux apprenants, et ces derniers répètent afin de l'apprendre par cœur. Cette méthodologie était beaucoup critiquée malgré l'importance et la place qu'elle accorde à l'oral, car elle ne permet pas aux apprenants de s'exprimer dans des situations concrètes, ni d'être créatifs mais au contraire de devenir imitateurs.

I.1.4.5 L'approche communicative :

Elle est apparue aux années 70/80 et elle est utilisée jusqu'à nos jours. C'est une méthodologie où l'oral occupe une place primordiale, il donc est fortement présent dans la classe. Dans cette méthodologie l'enseignant limite les prises de parole et encourage les apprenants à communiquer, il utilise des techniques qui visent de faire apprendre aux apprenants de s'exprimer et surtout de communiquer en langue étrangère dans de diverses situations et non pas seulement en classe. De leur côté, les apprenants prennent en charge leur apprentissage de manière autonome pour pouvoir communiquer oralement en langue étrangère en dehors de la classe dans différentes situations.

I.1.5 Définition de l'oral :

L'oral c'est ce qui se fait par la parole, c'est un concept qui désigne le pouvoir d'atteindre l'autre. En d'autres termes c'est par la parole que nous nous comprenons avec l'autre. Dans le domaine scolaire, l'oral est vu comme un moyen de communication, c'est par l'oral que se passe toute communication et échange entre les individus en salle de classe et dans la vie quotidienne.

J. DOLZ & B. SCHNEUWLY parlent de l'oral étymologiquement et disent : « *l'oral* » est dérivé du latin *os, oris* (bouche) se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui concerne ce qui se transmet par la bouche. »⁶ (2009, p5) Simplement c'est que l'oral est le langage parlé qui se réalise par l'appareil phonatoire humain.

Linguistiquement, l'oral est considéré comme tout ce qui est sonore et qui s'inscrit dans une situation de communication. « *C'est aussi l'un des deux canaux dont se réalise l'enseignement de tout savoir.* »⁷ comme le définit le CUQ.

L'oral se compose de la compréhension et l'expression orale.

I.1.5.1 La compréhension orale :

Jean-Michel DUCROT définit La compréhension orale en disant que : « *La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement. Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. L'objectif est exactement inverse. Il est question au contraire de former nos auditeurs à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement.* »⁸

En d'autres termes la compréhension orale, c'est la capacité qui aide l'apprenant à atteindre le sens d'un texte ou une communication qu'il écoute, en mettant en place le processus cognitif. L'apprenant passe par cette phase de compréhension orale avant de passer à la phase d'expression ou production orale.

⁶ DOLZ. J & SCHENRUWLY. B (2009). Pour un enseignement de l'oral. L.E.G.O. S. P.A. Lavis, Italie.

⁷ CUQ. J. P & GRUCA. I. (2005) « cours de didactique du français langue étrangère et second ». Groupe Horizon. France.

⁸ Jean-Michel DUCROT dans "L'enseignement de la compréhension orale"

I.1.5.2 L'expression orale :

L'expression orale est la deuxième composante de l'oral avec la compréhension orale. C'est une principale étape dans l'acquisition des compétences communicatives. C'est une compétence que les apprenants acquièrent, dans le but de pouvoir prendre la parole et s'exprimer oralement dans des situations variées et réelle. Elle est définie comme une « *capacité à prendre la parole dans une situation directe de dialogue ou d'adresse, reposant sur un authentique engagement énonciatif.* »⁹

L'expression orale en didactique des langues occupe une place fondamentale dans l'enseignement des langues comme l'affirme J.P. CUQ : « *l'expression sous sa forme orale et écrite constitue avec la compréhension orale ou écrite un objectif fondamental dans l'enseignement des langues ...* »¹⁰

En suite selon ROBERT. J-P : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentique.* »¹¹

Retenons que l'enseignement de l'oral se fait à travers des exercices et activités d'écoute pour travailler la compréhension orale et des activités de production pour l'expression orale.

I.1.6 Les caractéristiques et les formes de l'expression orale :

I.1.6.1 Les caractéristiques :

Cette compétence de l'expression orale commence par :

- **Des idées :** Les informations conservées et emmagasinées par l'apprenant dans sa mémoire affectent ses opinions et sentiments qu'il exprime pour présenter ses idées. Il est important d'avoir un objectif précis de ce qu'il exprime, selon son statut social, mais aussi son âge et son rôle.
- **De la structuration :** C'est la façon dont les idées s'enchaînent logiquement et progressivement, ensuite par des exemples concrets et des conclusions brèves et claires que l'apprenant illustre ses idées.
- **Du langage :** L'apprenant dans une communication doit produire un langage correct en utilisant des énoncés juste pour se faire comprendre par son interlocuteur.

⁹ « Evaluation Des Compétences Orales » [Http://www.iens-st-jacques.ac-rennes.fr/évaluation/EVA_ELV_CM2/competences_orales_elv.pdf](http://www.iens-st-jacques.ac-rennes.fr/évaluation/EVA_ELV_CM2/competences_orales_elv.pdf) (consulté 25/05/2019)

¹⁰ J.P. CUQ. op.cit. p.182

¹¹ Patrick CHARRAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU. Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, seuil, 2000.

I.1.6.2 Les formes :

L'expression orale se compose :

- **De la forme verbale (de la voix) :** c'est l'appareil phonatoire qui produit la voix, et c'est par la voix que l'ensemble des sons sont émis et désignent la forme verbale de l'oral. L'apprenant doit donc bien gérer le débit et le volume de sa voix selon la distance qui l'éloigne de son auditeur, mais aussi gérer l'articulation et l'intonation qui signifie ce qu'il veut exprimer.
- **Des pauses, des silences et des regards :** apprendre à bien utiliser les silences et les pauses en bon moment facilite à l'apprenant de se faire mieux comprendre. Le regard est grandement significatif dans la communication.
- **De la forme non verbale :** c'est-à-dire que les sourires, les gestes, les mimiques et les différents signes expriment bien les pensées ou les idées de l'apprenant dans une situation de communication.

I.1.7 Les composantes de l'expression orale

« *L'expression orale est l'acquisition de la compétence communicative orale.* »

TAGLIANTE .C (1994 : 99) en s'appuyant sur cette citation, nous allons citer les différentes composantes de cette compétence communicative.

- **La composante linguistique :** elle se compose des règles syntaxiques, grammaticales et lexicales comme la richesse du vocabulaire, mais aussi phonologique et phonique tel que le débit, le volume, l'intention et la prononciation, des éléments fondamentaux pour comprendre le sens des énoncés oral.
- **La composante sociolinguistique :** dans une situation de communication, l'âge de la personne, son rôle, son statut et même sa vie quotidienne et ses relations sociales sont des facteurs principaux qui affectent et guident cet échange qui se passe dans cette communication.
- **La composante référentielle :** c'est le fait de bien connaître la culture de la langue cible.
- **La composante stratégique :** « *Il s'agit des stratégies verbales et non verbales utilisées par le locuteur pour compenser une maîtrise imparfaite de la langue ou pour donner plus d'efficacité à son discours.* » TAGLIANTE.C (2001 :36). En d'autres mots les gestes, les pauses, les mimiques et les divers signes sont des stratégies qui collaborent à une meilleure construction du sens de son discours.

- **La composante discursive** : c'est le fait de connaître les types de discours mais aussi leur organisation selon les situations de communication où ils sont produits.

I.1.8 Les types d'activités de l'expression orale¹²

Les activités d'expression orale jouent un rôle principal dans l'acquisition du vocabulaire et surtout dans la motivation des élèves pour s'exprimer efficacement. L'apprenant peut s'exprimer individuellement ou en interaction dans une situation de communication en classe. Il peut également présenter une prestation devant un auditoire. Pour cela nous allons présenter les activités interactives et non interactives que l'enseignant propose pour les apprenants.

I.1.8.1 Les activités interactives

Ce sont des activités conçues par l'enseignant pour travailler l'échange et la prise de parole des apprenants en mettant en scène des situations de communication authentique.

- **Dialogue / conversation** : c'est comme un entretien ou un échange de parole dans une situation de communication entre deux ou plusieurs personnes.
- **Jeux de rôles** : dans cette activité de production orale, les apprenants doivent jouer une scène d'un scénario monté et réalisé à partir d'un texte lu ou une histoire racontée, les apprenants doivent recourir à l'improvisation et non pas mémoriser un dialogue et le réciter.
- **Débat** : c'est une activité d'expression orale pour un niveau avancé puisque les apprenants doivent faire appel à la créativité pour pouvoir défendre leurs opinions et bien argumenter leurs jugements personnels sur un sujet donné. Le débat se fait devant un public entre plusieurs personnes qui ont de différents avis et des contrastes entre les opinions dans un sujet bien déterminé devant un public.
- **Exposé oral** : l'exposé oral est une intervention orale entre l'apprenant et les interlocuteurs. L'apprenant construit le sens de son message afin de pouvoir transmettre ses informations en décrivant ou en expliquant ses opinions sur une question posée.
- **Interview** : c'est une activité d'expression orale sous forme d'entretien entre un apprenant dans le rôle d'un journaliste (interviewer) et un ou plusieurs apprenants qui jouent le rôle de l'interviewé. Le but de cette activité est de permettre aux apprenants d'acquérir et construire des connaissances en récoltant et en transmettant les

¹² www.ifadem.org/sites/default/files/.../Haiti-Livret_5-didactique-oral.pdf

informations pour les utiliser dans l'interview. Du même coup, les apprenants enrichissent et développent leurs capacités langagières et prennent l'habitude de la prise de parole en produisant un discours cohérent et continu et un vocabulaire de spécialité.

I.1.8.2 Les activités non interactives

Ce sont des activités qui nécessitent une préparation précise et recours à la mémorisation d'un texte par exemple ou bien d'un récit ou d'un exposé.

Les apprenants doivent savoir bien argumenter et communiquer aisément puisqu'ils doivent défendre leurs points de vue sur différents sujets. Ces activités conviennent donc plus à un niveau avancé.

I.1.9 L'objectif d'enseigner l'expression orale

L'enseignement de l'oral vise un objectif bien défini, puisque les enseignants tentent de faire acquérir la langue française aux apprenants, de façon qu'ils puissent bien s'exprimer facilement et correctement en français. Le but de cet enseignement est de rendre les apprenants capables de réfléchir inconsciemment en français pour pouvoir l'utiliser ou communiquer dans différentes situations. Enfin, les apprenants doivent apprendre à s'ouvrir sur diverses cultures d'autres civilisations.

Chapitre 2 : L'évaluation de l'oral

Introduction

Nous consacrons ce deuxième chapitre à l'évaluation, où nous présentons plusieurs définitions de celle-ci. Ensuite, nous citons quelques bonnes raisons d'évaluer l'oral, puis nous avons évoqué les types et les fonctions de l'évaluation, après cela, nous avons parlé de l'évaluation de l'expression orale qui est le thème de notre recherche en citant les étapes, la manière, les outils et les critères de l'évaluation de l'expression orale, enfin, nous avons cité les problèmes que pose l'évaluation de cette compétence d'expression orale.

I.2.1 Définition de l'évaluation

Diverses définitions ont été attribuées à l'évaluation, par exemple dans le dictionnaire de la didactique des langues étrangères et secondes, la notion d'évaluation signifie « *Une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages.* »¹³

D'une autre part, d'après le dictionnaire de LEGENDRE Renald l'évaluation est définie comme : « *démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision, jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif.* »¹⁴

L'évaluation est donc une partie essentielle en pédagogie, c'est la mesure des acquis de l'apprenant en suivant des critères déterminés, c'est une démarche qui aide à identifier et surtout vérifier l'atteinte des objectifs visés par l'enseignement. Comme le précise Malika IDDOU en définissant l'évaluation tel que « *un processus systématique qui vise à déterminer dans quelle mesure des objectifs d'apprentissage sont atteints.* »¹⁵. TYLER. W parle également de l'évaluation en expliquant ce processus ainsi : « *le processus de l'évaluation consiste essentiellement à déterminer dans quelle mesure les objectifs d'éducation sont en voie d'être atteints ... cependant comme les objectifs d'éducation visent essentiellement à changer les être humain c'est-à-dire que le but est de produire dans le comportement des étudiants certains changements souhaitable alors que l'évaluation est le processus consistant à déterminer dans quelle mesure ces changements de comportement sont en train de se produire.* » Tyler. W (1950

¹³ Jean-Pierre CUQ. Didactique du FLE et seconde. Paris. CLE international. 2003. p90.

¹⁴ LEGENDRE Renald. Dictionnaire de l'éducation. Guérin/ESKA. 1993. p304.

¹⁵ Malika IDDOU SAID OUAMAR, Fadela ABSI. Plaisir d'apprendre le français. Guide de l'enseignement.

: 69), en d'autres mots le but de l'évaluation est de déterminer les changements de performances des apprenants et de leurs comportements en accord avec les objectifs visés par l'enseignement.

L'évaluation est considérée d'après MARTINEZ. P comme « *un outil de régulation et d'optimisation de l'enseignement.* » MARTINEZ. P (2002 : 202). C'est-à-dire, l'évaluation aide à réguler l'enseignement, c'est-à-dire qu'avec l'évaluation l'apprenant peut se rendre compte et comprendre ses erreurs pour les corriger par la suite, et c'est ce qui rend son apprentissage plus efficace.

I.2.2 Pourquoi évaluer ?¹⁶

L'évaluation permet de contrôler mais aussi bien réguler l'enseignement et l'apprentissage, une régulation faite par l'enseignant et l'apprenant en même temps, en corrigeant, réorientant et améliorant les situations d'enseignement et d'apprentissage. Le but de l'évaluation est d'identifier les objectifs pour pouvoir préparer un bon programme bien déterminer selon les capacités et les connaissances des apprenants, et c'est cela qui va aider l'enseignant à déterminer le niveau de réussite des apprenants.

Voici quelques bonnes raisons d'évaluer l'oral :

D'abord l'oral est toujours évalué, dans les examens et les entretiens d'embauche. C'est une compétence essentielle puisqu'elle représente la personne et elle appelle aux jugements sociaux. L'enseignement a pour but d'améliorer et d'assurer la réussite scolaire mais aussi sociale, il est donc nécessaire d'évaluer pour contribuer à une meilleure réussite des apprenants.

Ensuite, en évaluant objectivement, les enseignants aident efficacement les apprenants. C'est une aide qui sert à organiser et réguler l'apprentissage. Cette évaluation objective est nécessaire pour bien programmer l'enseignement de l'oral, c'est-à-dire que cette évaluation sert à mettre en place les activités qui vont permettre de construire les compétences orales et de mener les apprenants à leur réussite.

I.2.3 Les types d'évaluation : « *Il existe toute une gamme de types d'évaluation, mais c'est par leur fonction et leur situation temporelle que l'on peut les distinguer et les classer.* »¹⁷

Au cours de son apprentissage, l'apprenant passe par plusieurs types d'évaluation qui l'aide à savoir ce qu'il a acquis et ce qu'il ne l'a pas, dans le but de s'assurer et vérifier si les

¹⁶ GOUPIL.G & LUSIGNAN.G. (1993). « Apprentissage et enseignement en milieu scolaire ». Montréal : Gaëtan Morin

¹⁷ Jan. Pierre. CUQ et Isabelle GRUCA, op. Citation, p. 210.

objectifs définis par l'enseignant sont atteints. Il existe différents types d'évaluation répartis selon les moments de leur intervention et les objectifs visés.

I.2.3.1 L'évaluation diagnostique

Elle se situe et intervient au tout début de l'apprentissage. Elle permet à l'enseignant de planifier son programme d'enseignement. Ce type d'évaluation permet de déterminer les connaissances préalables des élèves. Elle a pour but de faire connaître à l'enseignant les capacités des apprenants, c'est à dire les connaissances, les savoir-faire et même les lacunes qu'il doit corriger et réparer par la suite.

I.2.3.2 L'évaluation formative

Elle a lieu pendant la séquence, c'est-à-dire au moment de la formation, c'est un type d'évaluation qui permet à l'enseignant de bien réguler l'enseignement/apprentissage et de l'ajuster et l'adapter selon les points forts et les points faibles repérés pendant cette évaluation. Cette dernière est considérée comme élément fondamental pendant l'enseignement/apprentissage puisqu'elle aide à détecter les erreurs de l'apprenant et les corriger pour adapter la prochaine séquence afin d'atteindre les objectifs visés. L'évaluation formative est donc très importante comme le dit Marie-Thérèse CHADUC : « *elle est renforçatrice en valorisant la réponse de l'élève ; elle est corrective, car le fait de comprendre ses erreurs permet de les modifier plus facilement. C'est donc une gestion positive des erreurs ; elle est régulatrice puisqu'elle permet d'ajuster en permanence les objectifs poursuivis et les stratégies mises en place pour les atteindre.* »¹⁸

I.2.3.3 L'évaluation sommative

Elle se trouve au terme d'un apprentissage, à la fin de la formation, son but est de vérifier l'atteinte des objectifs fixés par l'enseignant. C'est un bilan final des acquis des apprenants qui se fait à travers une évaluation durant un examen final pour donner une note et établir un classement afin de décider son passage ou son redoublement et de délivrer une certification et un diplôme.

I.2.3.4 L'évaluation normative

Elle consiste à comparer une personne évaluée à ses pairs, c'est à dire que c'est une évaluation qui réfère la prestation d'un apprenant aux prestations des autres apprenants.

¹⁸ Marie-Thérèse CHADUC, Les grandes notions de pédagogie, Arnaud Colin/ Bordas, 2000, p 181, in, Mariène CLMENT, Evaluation : forme moment et acteurs, [http : www.edufle.net/Evaluation-formes-moment-et-html](http://www.edufle.net/Evaluation-formes-moment-et-html).

I.2.3.5 L'évaluation critériée

Dans cette évaluation l'enseignant détermine le passage de l'apprenant aux apprentissages supérieurs en jugeant sa prestation et l'atteinte des objectifs selon un seuil et des critères de réussite sans le comparer aux autres apprenants.

I.2.3.6 L'évaluation certificative

Elle s'appelle certificative car elle se conclue par une délivrance d'un diplôme.

I.2.3.7 L'évaluation pronostique

Cette évaluation peut s'établir en début de formation en essayant de prévoir la réussite de l'apprenant en estimant les probabilités de sa réussite dans un apprentissage ou dans une formation. Elle peut s'établir aussi en fin de formation, pour essayer de prévoir les éventualités de réussite dans les prochaines formations qui se produisent par la suite.

I.2.4 Les pratiques d'évaluation

- **L'évaluation par les notes :** on trouve plusieurs faiblesses dans la notation, déjà entre deux différents correcteurs on trouve trop d'écart dans la notation. La connaissance du niveau de l'élève auparavant peut influencer sur la note donnée. Il y a aussi un problème d'ordre de notation, les premières copies sont donc corrigées et notées de façon différente que les dernières. Enfin les notes peuvent être orientées en donnant une bonne ou une mauvaise note dans une intention d'encourager ou d'avertir l'apprenant.
- **Les Grilles d'évaluation :** elles incluent des critères de réalisation en valorisant les réussites des apprenants pendant les activités, de plus, elles engendrent des conduites d'autoévaluation de l'apprenant, d'évaluation entre les élèves (évaluation mutuelle) et d'évaluation entre l'enseignant et l'apprenant (Co-évaluation).
- **Les aides :** les aides sont bénéfiques puisqu'elles pondèrent les impressions et les appréciations. Les aides se composent de remarque de l'enseignant, de conseils de pratiques de révision et de renvoi à des outils qui assistent et soutiennent les apprenants.

I.2.5 Les fonctions de l'évaluation

TAGLIANTE Christine identifie trois grandes fonctions de l'évaluation qu'elle a citée et classé dans son ouvrage « L'évaluation et le cadre européen commun » ces trois fonctions sont :

I.2.5.1 Le pronostic

La fonction de l'évaluation pronostique aide l'enseignant à connaître le niveau des apprenants. Elle a pour but avant tout d'orienter l'élève et de l'informer de sa situation dans la classe comme l'affirme TAGLIANTE en parlant de cette fonction qu'elle peut « *par des tests*

particuliers (tests pronostics), chercher à prédire le niveau de compétence qui pourra être atteint au cours de la formation. »¹⁹ (2005). C'est-à-dire que la première étape pour vérifier le niveau des apprenants est la prédiction des compétences qui peuvent acquérir au cours de leur apprentissage. L'étape qui suit est celle des tests de niveau. Ces tests permettent de faire un compte rendu des atouts et des faiblesses langagières des apprenants, en leur donnant l'occasion de prendre des décisions adaptées à leurs capacités langagières selon l'apprentissage.

I.2.5.2 Le diagnostic

Une fonction présente en cours de formation, c'est-à-dire pendant tout le temps de l'apprentissage, pour TAGLIANTE, en parlant du rôle de cette fonction « *son rôle principal (tout comme en médecine) est d'analyser l'état d'un individu, à un moment donné, afin de porter un jugement sur un état et de pouvoir, si bien est, donner les moyens de remédier à un dysfonctionnement. Si un médecin ne cache pas son état à un patient, un enseignant fera de même, et le tandem enseignant/élève pourra ainsi progresser. »²⁰ (2005) en d'autres mots cette fonction aide l'enseignant à réguler l'enseignement en changeant de tactique d'enseignement s'il le faut, en revenant en arrière ou en s'approfondissant sur un point d'apprentissage précis. C'est ce qui permet aux apprenants et même au enseignants de progresser dans l'apprentissage.*

I.2.5.3 L'inventaire

C'est une fonction qui sert à certifier, c'est-à-dire, elle intervient généralement en fin de formation. C'est une évaluation qui sanctionne les apprenants puisqu'elle intervient quand ces derniers passent l'examen final, la tâche de cette fonction est donc de certifier le niveau atteint par l'apprenant en vérifiant sa maîtrise des compétences qui étaient le but de l'enseignement présenté. HADJI Charles parle de cette fonction en disant : « *L'inventaire permet de vérifier si l'apprenant maîtrise bien les compétences et capacités qui étaient l'objet de l'enseignement. On lui a donné l'occasion de faire des preuves. »²¹*

Pour résumer, selon ces fonctions présentées, l'évaluation nécessite donc une responsabilité prise par l'enseignant, afin qu'il puisse s'assurer de la bonne progression des apprenants. Il doit donc bien veiller sur l'état et la qualité des apprentissages des apprenants.

¹⁹ TAGLIANTE Christine. Op. Cite. P. 18.

²⁰ TAGLIANTE Christine. Op. Cite. P. 15.

²¹ HADJI Charles. L'évaluation en règles du jeu. ESF éditeur. Paris. 1989. P. 57.

Nous pouvons distinguer plusieurs autres fonctions d'évaluation selon le moment de l'apprentissage :

- **Une fonction institutionnelle** : c'est de certifier le niveau d'un élève en effectuant des comparaisons nationales ou internationales.
- **Une fonction sociale** : en conservant un lien entre les parents et les enseignants en les informant grâce au livret d'évaluation.
- **Une fonction pédagogique et didactique** : c'est de vérifier les connaissances et cibler la remédiation, vérifier si les choix pédagogiques sont bons, et enfin aider les apprenants à savoir ce qu'ils ont acquis et ce qu'il leur reste à acquérir.

I.2.6 Qu'en est-il de l'évaluation de l'expression orale ?

Le module de l'oral est un module enseigné en licence de français langue étrangère en Algérie, Et pour travailler la compétence de l'expression orale, les étudiants apprennent à bien maîtriser les moyens langagiers, en assistant à des activités proposées par les enseignants, afin de pouvoir s'exprimer efficacement, en apprenant à prendre la parole. Pour vérifier l'atteinte des objectifs visés par les activités, les enseignants pratiquent l'évaluation.

I.2.7 Les étapes de l'évaluation de l'expression orale

L'évaluation de l'expression orale passe par plusieurs étapes différentes :

- **L'intention** : une étape où on trouve premièrement la détermination et l'identification des buts ensuite des modalités de cette démarche d'évaluation en sélectionnant quoi présenter aux apprenants comme tâches évaluatives pour les bien examiner et juger de leur compétence langagière, et enfin la détermination des moments d'évaluation.
- **La mesure** : c'est dans cette étape que l'enseignant vérifie l'atteinte des résultats en fonction des buts déterminés au départ. L'enseignant procède à cette vérification en organisant et en analysant les données obtenues par l'observation.
- **Le jugement** : c'est le fait de juger l'apprenant objectivement, et c'est ce qu'il offre des données plus exactes relatives aux résultats des buts déterminés.
- **La décision** : c'est la dernière étape de l'évaluation, l'enseignant rend les notes et commente les résultats obtenus par des appréciations et des critiques.

I.2.8 Comment s'évalue l'expression orale ?

L'évaluation de l'expression orale doit être claire mais aussi précise pour avoir une évaluation objective, et pour la réussir, l'enseignant doit construire des outils pédagogiques (des outils

d'évaluation) adaptés aux objectifs fixés dans le programme d'enseignement, mais également compatibles avec diverses situations d'expression orale. J-P CUQ et GRUCA expliquent cela en disant : « *l'évaluation se fait généralement par l'intermédiaire de grille que chaque enseignant ou institution élabore en fonction des tâches plus au moins complexe que l'on demande à l'apprenant de réaliser.* »²²

I.2.8.1 Les principaux outils pour l'évaluation de l'expression orale

L'évaluation de l'expression orale se fait par l'intermédiaire de plusieurs outils. D'entre ces outils il y a les grilles d'évaluation et d'observation, ce sont des outils essentiels mais surtout incontournables pour les enseignants. Ces grilles sont élaborées par les enseignants eux même ou par l'institution, elles sont élaborées relativement aux objectifs visés. Le but de ces grilles est d'énumérer un ensemble d'habiletés ou d'attitudes dont l'enseignant notera la présence ou l'absence. Elles servent de façon continue pour pouvoir aboutir à dresser un profil de l'élève et, finalement, à l'évaluer. D'une autre part, l'évaluation formative utilise des outils à référence critérielle, c'est-à-dire que l'enseignant mesure la performance de l'apprenant en se référant à des critères précis, et selon sa maîtrise des objectifs déterminés, et c'est ce qui permet de passer d'un apprentissage à l'autre, Dans cette évaluation il n'y a pas de comparaison entre les apprenants. HAMELINE. D explique cette évaluation critériée en disant : « *une évaluation est dite critériée quand on ne compare pas l'apprenant aux autres élèves mais qu'on détermine par la référence à des critères si ayant atteint tel objectif, il est en mesure de passer aux apprentissages ultérieures* » Daniel HAMELINE (1979).

I.2.8.2 Les critères d'évaluation de l'expression orale

Les critères d'évaluation sont choisis par l'enseignant pour évaluer le travail des apprenants, ces critères sont :

- **Le respect de la consigne** : c'est le critère avec lequel l'enseignant vérifie la compréhension des apprenants de la consigne ou la question posée pour qu'ils fassent ce qu'il leurs est demandé.
- **La fluidité** : c'est lors de l'activité d'expression orale que l'enseignant doit examiner les stratégies utilisées par l'apprenant, c'est à dire le bon usage des mots, des synonymes et des paraphrases.
- **La prononciation et l'intonation** : l'enseignant remarque premièrement la prononciation de l'apprenant si elle est correcte, ensuite le volume et le débit de sa voix.

²² Jean-Pierre CUQ, Isabelle GRUCA. Op. cit. p.216.

- **Le lexique** : l'enseignant privilégie le lexique varié, c'est-à-dire l'originalité du lexique et surtout la richesse du vocabulaire de l'apprenant.
- **La morphosyntaxe** : l'enseignant évalue les apprenants en prenant en compte l'emploi des temps de conjugaisons, les accords, et même la formulation des phrases.
- **La cohérence et la cohésion du discours** : l'enseignant tient en compte la cohérence de la structuration des idées, de plus la bonne articulation, la clarté et encore la cohésion du discours de l'apprenant.
- **Les idées** : l'enseignant vérifie la correspondance des idées des apprenants et leur adéquation avec le thème et l'objectif de la consigne demandée.
- **L'interaction** : pour ce critère l'enseignant juge l'habileté de l'apprenant à interagir aisément et à construire des échanges clairs et naturels lors d'une interaction.

I.2.9 Les problèmes que pose l'évaluation de l'expression orale²³

Selon Claudine GARCIA-DEBANC dans son article "Évaluer l'oral" parle de l'évaluation de l'expression orale, et pourquoi c'est difficile d'effectuer cette évaluation, elle pense que l'oral n'est pas souvent reconnu comme objet d'enseignement par les enseignants, son évaluation est donc jugée difficile et compliquée parce que :

- D'abord, l'expression orale se pratique à toutes les disciplines et à toutes les situations, dans l'école, hors l'école et partout, sa communication se fait spontanément. Il est donc difficile de l'isoler et d'en faire comme objet d'enseignement.
- Ensuite, les éléments qui interviennent lors de la production d'un énoncé oral sont trop nombreux (des éléments sémantiques et syntaxiques), en plus d'autres paramètres comme l'intonation, le débit, les pauses ...etc. Il est donc difficile à observer l'expression orale et trop complexe à analyser et à évaluer.
- Enfin, l'expression orale ne laisse pas de traces, c'est-à-dire pour pouvoir sérieusement l'analyser, l'enseignant doit écouter et réécouter la production des apprenants en effectuant des enregistrements techniques, des enregistrements audio et vidéo. Il demande donc du matériel technique d'enregistrement et beaucoup de temps pour évaluer les performances de chacun des élèves, et c'est ce qui pose problème et rend l'évaluation de l'expression orale si difficile.

²³ « Évaluer l'oral » Abstract de l'article de Claudine GARCIA-DEBANC. Pratiques. Novembre 1999. N°103/104

Conclusion

Dans l'enseignement ou l'apprentissage d'une langue étrangère, l'évaluation est une étape essentielle mais surtout indispensable. Nous ne pourrions pas accomplir d'enseignement sans effectuer l'évaluation.

Notre travail de recherche vise à savoir comment les enseignants universitaires effectuent l'évaluation du module de l'expression orale des apprenants, mais également de connaître les difficultés qu'ils rencontrent lors de cette évaluation.

L'évaluation est donc, un moyen qui permet aux enseignants de connaître les compétences acquises par les apprenants, en repérant les erreurs et les lacunes de ces derniers quand ils s'expriment. Ainsi, l'évaluation aide les enseignants à suivre les apprenants mais aussi les conduire à se rendre compte de leurs erreurs pour les surmonter.

L'évaluation permet aux enseignants de vérifier si les apprenants maîtrisent les objectifs visés par l'enseignement du module de l'oral, afin de pouvoir passer à l'enseignement suivant, en remédiant les lacunes.

Après avoir fini de présenter les éléments théoriques essentiels de notre travail de recherche, qui parle de l'évaluation de l'expression orale chez les apprenants de 1^{ère} année licence de FLE, nous passerons à l'étude sur le terrain, en présentant et analysant notre corpus.

Partie II : Présentation et analyse du corpus

Introduction

Pour notre deuxième partie du travail, nous devons, dans un premier temps, rappeler notre problématique qui est la suivante : **Sur quels critères les enseignants se basent-ils pour évaluer l'expression orale des étudiants du FLE de 1^{ère} année de licence du français à l'université de Blida 2 ? et quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants lors de l'évaluation de l'expression orale ?**

Ensuite, nous devons rappeler nos hypothèses que nous avons émis au départ qui sont les suivantes :

- Nous supposons que les critères conçus par les enseignants ne seraient pas compatibles avec les finalités des programmes d'enseignement de l'expression orale.
- Nous supposons ainsi que ces critères ne sont pas compatibles avec les activités dispensées lors de la séance de l'expression orale.

Dans le premier chapitre, nous comptons présenter notre protocole de recherche. Il s'agit d'un questionnaire destiné aux enseignants responsables du module de l'oral de la 1^{ère} année de licence de français à l'université de Blida 2. Puis, nous présentons les grilles d'évaluation conçues par ces mêmes enseignants et le programme du module de l'oral utilisé au sein département de français à l'université de Blida 2.

Chapitre 1 : présentation du corpus

Nous présentons notre premier outil du protocole de recherche qui est un questionnaire destiné aux enseignants. Nous avons distribué 12 questionnaires contenant 11 questions dont chacune d'elle vise un objectif bien précis.

II.1.1 Présentation du questionnaire

Nous avons distribué 12 questionnaires au sein du département de français langue étrangère à l'université LOUNICI Ali (Blida 2). Ces enseignants assurent ou ont assuré auparavant le module de l'oral. Notre questionnaire comprend 11 questions relatives à notre sujet de recherche.

Le questionnaire commence avec la précision du sexe et du diplôme obtenu pour avoir une idée sur les enseignants concernés.

Questions 1 et 2 :

Question 1 : Nombre d'années d'expérience d'enseignement universitaire ?

Question 2 : Pour combien d'années avez-vous assuré le module de l'oral au département de français ?

Objectif des questions : l'objectif de ces deux questions consiste à savoir si les enseignants responsables du module ont une expérience assez solide pour enseigner le module de l'oral. Nous pensons que l'expérience de l'enseignant est relative au rendement de son cours sur le niveau des étudiants. Le diplôme de l'enseignant est également relatif au rendement de son enseignement sur le niveau de l'oral des étudiants. Un enseignant ayant un diplôme en traduction n'assurera pas le module de l'oral de la même manière d'un enseignant didacticien.

Question 3 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de l'enseignement du module de l'oral ?

Objectif de la question : l'objectif est de déceler ou repérer les difficultés rencontrées par les enseignants lors du cours de l'oral.

Question 4 : Que proposez-vous comme types d'activités pour travailler la compétence de l'expression orale ?

Objectif de la question : son objectif est de connaître les types d'activités pratiquées en classe. Il est indispensable de varier les activités pour permettre aux étudiants de pratiquer l'oral dans toutes les situations de communication.

La suite des questions (de 5 à 11) parle de l'évaluation de l'oral mais surtout de l'expression orale qui est notre thème de recherche.

Questions 5 et 6 :

Question 5 : Évaluez-vous vos étudiants constamment ou occasionnellement ?

Question 6 : Comment évaluez-vous la compétence de l'expression orale ?

Objectif des questions : c'est de connaître la fréquence et la manière dont l'évaluation de l'expression orale s'effectue par les enseignants.

Question 7 : D'après vous, quels types d'évaluations conviennent le plus pour l'expression orale ?

Objectif de la question : c'est de découvrir les types d'évaluations les plus utilisés par les enseignants pour évaluer l'expression orale des apprenants.

Question 8 : Est-il difficile d'évaluer l'expression orale ? et pourquoi ?

Objectif de la question : c'est d'identifier les difficultés rencontrées par les enseignants lors de l'évaluation de l'expression orale.

Question 9 : Présentez-vous les critères d'évaluation à vos apprenants ? justifiez la réponse.

Objectif de la question : l'objectif vise à savoir si les enseignants conçoivent les critères de l'évaluation en collaboration de leurs étudiants et avant chaque cours de l'oral.

Question 10 : Est-ce que vous utilisez des grilles d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants ? Par qui sont élaborées ces grilles ?

Objectif de la question : c'est de découvrir si les enseignants utilisent les grilles d'évaluation pour évaluer l'oral mais également de savoir par qui sont élaborées ces grilles d'évaluation.

Question 11 : Que pouvez-vous proposer pour faciliter l'évaluation de l'expression orale à l'université et la rendre plus efficace ?

Objectif de la question : c'est une question ouverte qui va permettre aux enseignants d'exprimer leurs opinions et d'exposer leurs idées par rapport à ce qu'ils peuvent proposer pour faciliter et améliorer l'évaluation de l'expression orale à l'université.

II.1.2 Présentation des grilles d'évaluation

Nous devons présenter les grilles d'évaluation que nous avons recueillies au sein du département de français à l'université de Blida 2.

Nous avons demandé à 2 enseignants de nous donner une grille d'évaluation qu'ils utilisent pour évaluer l'expression orale de leurs apprenants de 1^{ère} année licence de français, nous avons donc ramasser ces grilles proposées par les enseignants pour les analyser et connaître les critères sur lesquels se basent ces enseignants pour pouvoir bien évaluer l'expression orale des apprenants.

Présentation de la grille n°1 : c'est une grille d'évaluation d'expression orale en continu, utilisée par un enseignant assurant le module de l'oral au département de français à l'université de Blida 2, conçue pour les apprenants de 1^{ère} année, d'après l'enseignant, la grille lui permet d'évaluer et de noter les apprenants durant toute l'année lors des différentes activités d'expression orale travaillées selon des critères marqués dans cette grille, mais aussi selon un certain niveau de maîtrise de ces critères.

Présentation de la grille n°2 : c'est une grille d'évaluation d'expression orale utilisée par un enseignant qui assure le module de l'oral au département de français à l'université de Blida 2, élaborée pour évaluer les activités d'exposés oraux des apprenants de 1^{ère} année, cette grille est choisie par l'enseignant car elle permet d'après lui d'évaluer toutes les activités d'exposés oraux qui s'effectuent lors de l'année, grâce à des critères d'observations et des indicateurs de maîtrise de ces critères marqués dans cette grille, l'enseignant peut donc observer et noter ce qu'il est nécessaire de noter lorsque les apprenants s'expriment en présentant un exposé oral.

II.1.3 Présentation du programme du module de l'oral de 1^{ère} année FLE utilisé à l'université de Blida 2

Programme du module de l'oral de 1^{ère} année

Intitulé du module : Compréhension et expression de l'oral

Semestre 2

- Prise de parole devant un public ;

- Exposé, débat, critique, commentaire ;
- Raconter/décrire ;
- Rapporter des faits et des informations : le plaidoyer ;
- Termes et notions techniques : le discours rapporté ;
- L'interaction explicative : débat, types de réunions avec discussion, *brainstorming*, Chansons ;
- Théâtralisation : monologue/ dialogue.

Nous devons présenter le programme du module de l'oral utilisé dans le département de français à l'université de Blida 2, nous devons signaler que nous nous sommes intéressés qu'au programme du deuxième semestre, puisque d'après ce programme, les enseignants du département doivent commencer par l'enseignement de la compétence de la compréhension oral en premier semestre, ensuite, l'enseignement de la compétence d'expression orale survient en deuxième semestre, et c'est cette compétence qui fait le sujet de notre recherche.

Dans l'enseignement du module de l'oral au département de français à l'université de Blida 2, et lors de la 1^{ère} année de licence, le 2^{ème} semestre est consacré à enseigner et développer la compétence de l'expression orale, en suivant un programme composé de différentes séquences, nous avons remarqué que plusieurs activités sont proposées par les enseignants, nous avons remarqué que des activités de prises de paroles, d'exposés oraux et de débat sont proposées pour familiariser les apprenants avec le fait de s'exprimer devant un public, nous avons noté également que plusieurs activités de description, narration mais aussi de théâtralisation sont présent dans le programme dans le but de développer la compétence d'expression orale chez les apprenants.

Chapitre 2 : résultats et analyses

II.2.1 Analyse du questionnaire

Pour présenter notre analyse, nous procédons ainsi : les réponses sont présentées en pourcentage et qui sera complété par un commentaire.

Présentation de la population étudiée :

Selon le sexe :

Sexe	Nombre	%
Masculin	3	25%
Féminin	9	75%
Total	12	100%

Commentaire :

Nous constatons selon ce tableau que le sexe féminin est largement dominant dans l'enseignement du module de l'oral au département du français à l'université LOUNICI Ali (Blida 2) avec un pourcentage de 75%, suivi par le sexe masculin avec un taux de 25%.

Selon le diplôme Obtenu :

Diplôme	Nombre	%
Licence	3	25%
Master	1	8.33%
Magister	5	41.66%
Doctorat	2	16.66%
HDR	1	8.33%
Total	12	100%

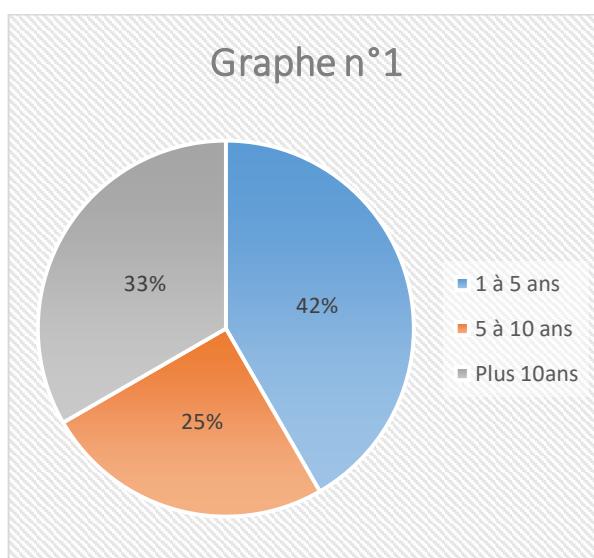
Commentaire :

Selon le tableau ci-dessus, la majorité des enseignants questionnés ont eu un diplôme de magister avec le pourcentage de 41.66% suivi par ceux du doctorat et plus (HDR) 16.66% et 8.33% c'est-à-dire 25%, le même pourcentage (25%) pour les enseignants possédant le diplôme de licence, en fin 8.33% c'est le taux des enseignants diplômés de master.

Nous constatons donc que les enseignants concernés ayant un diplôme classique (magister ou doctorat) sont plus nombreux que ceux ayant une licence ou un master. L'objectif de cette question est de voir l'impact du diplôme de l'enseignant sur le rendement du niveau des étudiants à l'oral car le diplôme et l'expérience jouent un rôle crucial dans l'élaboration d'un cours d'oral et de son évaluation ainsi que leurs résultats sur les acquis des apprenants.

Question 1 : « nombre d'années d'expérience d'enseignement universitaire ? »

Nombre d'années d'expérience	Nombre	%
1 à 5 ans	5	41.66 %
5 à 10 ans	3	25 %
+10 ans	4	33.33 %
Total	12	100 %



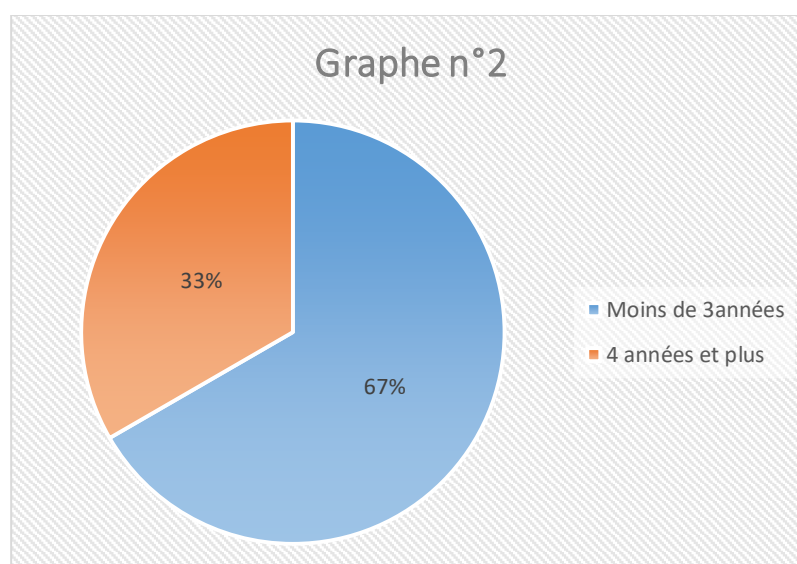
Commentaire :

D'après le tableau, les enseignants qui ont enseigné en université entre 1 à 5ans forment 41.66% du total des enseignants questionnés, plus que ceux qui ont enseigné à l'université entre 5 à 10ans qui forment 25% et ceux qui ont enseigné 10ans ou plus en université qui forment 33.33%.

Nous constatons alors que la majorité des enseignants qui ont répondu au questionnaire ont plus de 5ans d'expérience d'enseignement universitaire, ils sont 7 sur les 12 questionnés. Leurs réponses sur le questionnaire sont alors données par rapport à leurs expériences de plusieurs années d'enseignement.

Question 2 : « Pour combien d'années avez-vous assuré le module de l'oral au département de français ? »

Nombre d'années	Nombre	%
Moins de 3 années	8	66.66%
4 années et plus	4	33.33%
Total	12	100%



Commentaire :

D'après les réponses données, la majorité des enseignants questionnés a moins d'expérience dans l'enseignement du module de l'oral, ils ont moins de 3 années d'expérience, ils forment un total de 8 enseignants sur les 12 questionnés, soit 66.66% du total des enseignants.

Nous constatons que malgré que la plupart de ces enseignants soit dotée d'une longue expérience dans l'enseignement universitaire, mais la plupart d'entre eux ont moins d'expérience dans l'enseignement du module de l'oral. Nous signalons que nous avons questionné des enseignants anciens, mais qui n'ont pas assez d'expérience pour ce module. Nous avons constaté également que des vacataires ou des enseignants nouvellement recrutés qui assurent souvent ce module. Cela explique leur courte expérience dans l'enseignement du module de l'oral.

Question 3 : « quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de l'enseignement du module de l'oral ? »

Les problèmes cités :

- « La timidité, la peur et le stress des apprenants lorsqu'ils s'expriment ;
- La réticence, l'hésitation et la non communication des apprenants ;
- Problème des sujets traités par les apprenants en EO, et la non motivation ;
- Le manque de compétences culturelles des apprenants ;
- La maîtrise insuffisante de la langue et des compétences lexicales et syntaxiques ;
- Les problèmes de prononciation des apprenants, ils n'ont pas le niveau requis ;
- Le nombre élevé des apprenants dans la classe ;
- La non disponibilité ou le manque des moyens pédagogiques en classe ;
- Difficultés articulatoires à cause de l'inexistence des laboratoires de langues. »

Commentaire :

D'après les réponses données par les enseignants, nous pouvons constater que les difficultés rencontrées sont plusieurs et différentes. Certains enseignants pensent que le problème réside chez les apprenants comme la timidité, la peur ou même le stress lorsqu'ils s'expriment oralement et devant un public, ce qui fait qu'ils se retiennent ou hésitent à prendre la parole, et cela rend l'enseignement difficile. Un deuxième problème lié à la motivation des apprenants qui est absente car les sujets traités d'expression orale ne sont pas motivants. Beaucoup

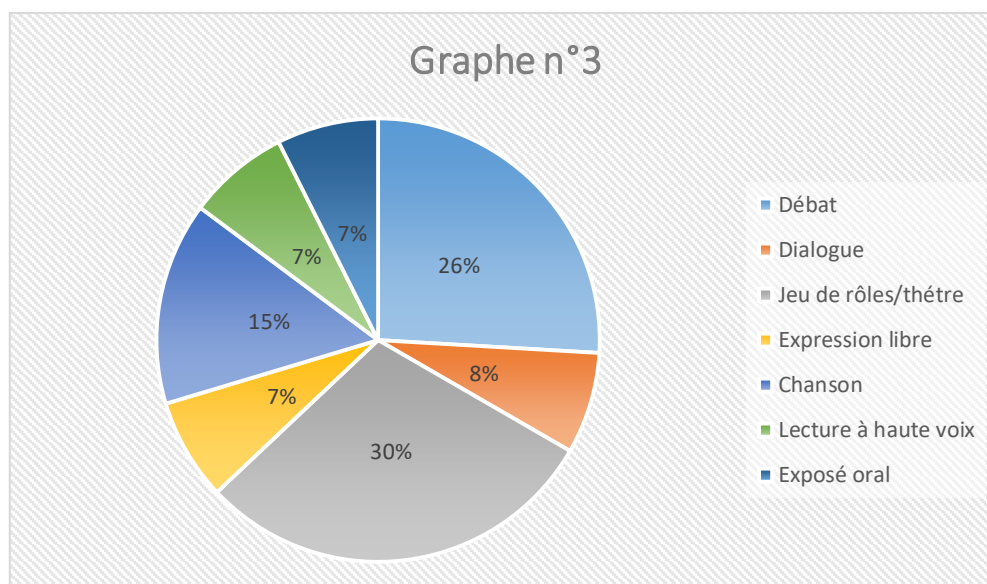
d'enseignant qualifient les apprenants d'incompétents en se basant sur leurs connaissances culturelles et linguistiques. Les difficultés des apprenants résident au niveau : lexical, syntaxique ainsi au niveau de la prononciation.

D'autres enseignants pensent que les difficultés rencontrées sont liées au manque ou au non disponibilité des moyens pédagogiques en classe, conjointement avec l'effectif des apprenants dans un cours de l'expression orale. Un groupe d'apprenants qui dépasse une trentaine ne sera pas facile à gérer lors d'un cours d'oral. Enfin, l'existence des laboratoires de langues multimédia et numériques pourrait aider les apprenants souffrant de difficultés d'articulation.

Pour finir, avec toutes ces difficultés citées, nous constatons que la compétence de l'expression orale est très difficile à enseigner.

Question 4 : « que proposez-vous comme types d'activités pour travailler la compétence de l'expression orale ? »

Activités proposées	Nombre	%
Débat	7	25.92%
Dialogue	2	7.40%
Jeu de rôles/théâtre	8	29.62%
Expression libre	2	7.40%
Chanson	4	14.81%
Lecture à haute voix	2	7.40%
Exposé oral	2	7.40%
Total	27	100%



Commentaire :

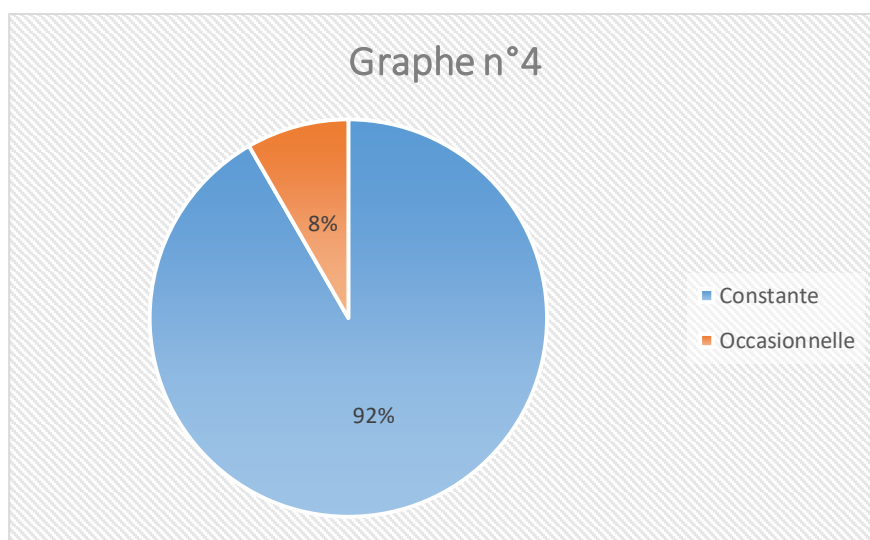
Les enseignants ont répondu à la question en proposant plusieurs activités qui travaillent l'expression orale. L'activité proposée la plus est le jeu de rôle avec un pourcentage de 29.62% du total des activités proposées, suivi par le débat avec 25.92%, ensuite, c'est la chanson avec un taux de 14.81%, enfin, 7.40% sont accordés au dialogue, le même pourcentage pour l'exposé oral, la lecture à haute voix et l'activité d'expression libre.

Nous constatons, selon les résultats obtenus que les enseignants travaillent la compétence de l'expression orale en donnant la priorité aux activités du jeu de rôles et du débat. Ce sont des activités qui favorisent la communication entre apprenants. Ensuite, la chanson est aussi proposée par plusieurs enseignants puisque les enseignants essaient d'amener les apprenants à chanter, c'est-à-dire à s'exprimer face à un auditoire pour gérer le stress et faire face à la peur.

En dernier lieu, les enseignants ont proposé également des activités comme le dialogue ou l'expression libre. Ces activités permettent aux apprenants d'improviser et de s'exprimer sans être trop guidés comme dans les deux autres activités proposées. L'exposé oral et la lecture à haute voix permettent aux étudiants de s'exprimer en oralisant un texte. Certes, la variété des activités devrait permettre d'installer des compétences orales chez ces apprenants mais comme l'effectif est assez lourd à gérer lors du cours de l'oral, nous pensons qu'il est temps de réduire cet effectif au niveau des départements de langues. Et il faudrait penser à planifier d'autres séances à l'oral car deux séances par semaine sont peu comparées aux objectifs visés par l'institution.

Question 5 : « évaluez-vous vos étudiants constamment ou occasionnellement ? »

Evaluation	Nombre	%
Constante	11	91.66%
Occasionnelle	1	8.33%
Total	12	100%



Commentaire :

D'après le tableau, nous remarquons que 11 sur 12 enseignants soit 91.66% ont répondu qu'ils évaluent leurs apprenants en expression orale constamment, alors qu'un seul enseignant a répondu qu'il n'évalue ses apprenants qu'occasionnellement lors de ce cours.

Nous constatons que la majorité des enseignants questionnés au sein du département de français évaluent la compétence de l'expression orale des apprenants constamment, c'est ce qui montre l'importance de l'évaluation continue pendant tout l'enseignement de la compétence, puisqu'elle permet de suivre les apprenants et elle rend l'enseignement efficace. Cependant, si l'évaluation est continue comment peut-on expliquer les difficultés des apprenants cités dans la question précédente par les enseignants alors que l'évaluation est supposée aider l'enseignant à réguler son enseignement ?

Question 6 : « comment évaluez-vous la compétence de l'expression orale ? »

Les réponses des enseignants :

- « Grace à une grille d'évaluation ;
- Elaborer des grilles au préalable ;
- Avec une grille d'évaluation préétablie ;
- A partir d'une grille d'évaluation ;
- A l'aide des grilles ;
- En se servant d'une grille d'évaluation modifiée selon les objectifs (compétences visées) ;
- Via une grille d'analyse ;
- Proposer des activités orales à la fin des séances pour inciter les apprenants à s'exprimer ;
- Proposer des activités et analyser les réponses ensuite ;
- Par le biais des différentes activités pratiquées en classe ;
- Demander aux apprenants de présenter des exposés oraux ;
- Evaluer selon de nombreux critères d'ordre linguistique, langagier, discursif et pragmatique. »

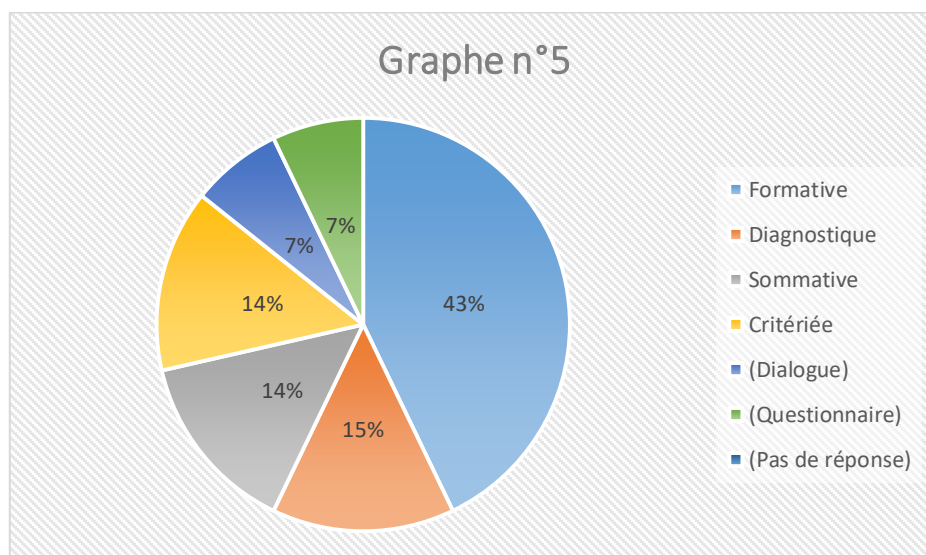
Commentaire :

D'après les réponses données par les enseignants nous remarquons que la plupart des enseignants soit 7 sur les 12 questionnés ont répondu qu'ils évaluent l'expression orale de leurs apprenants en se servant de grilles d'évaluation préétablies et modifiées selon les objectifs qu'ils fixent pour développer des compétences précises chez les apprenants. Les 5 autres enseignants ont précisé qu'ils évaluent l'expression orale des apprenants par le biais de plusieurs activités en classe en leur demandant de présenter des exposés oraux ou en proposant des activités en fin de séance qui poussent les apprenants à s'exprimer oralement et pouvoir les évaluer selon des critères d'ordre linguistique, discursif, langagier et pragmatique.

Nous pouvons constater alors que les grilles d'évaluation sont le moyen le plus utilisé par les enseignants pour évaluer la compétence d'expression orale, mais également c'est le moyen le plus efficace pour effectuer une évaluation précise. Les enseignants évaluent les apprenants en évaluant les activités qu'ils leur proposent selon les compétences qu'ils veulent développer. A travers ces activités de production orale l'enseignant évalue l'expression orale des apprenants.

Question 7 : « d'après vous, quels types d'évaluation conviennent le plus pour l'expression orale ? »

Types d'évaluations pour l'expression orale	Nombre	%
Formative	6	40%
Diagnostique	2	13.33%
Sommative	2	13.33%
Critériée	2	13.33%
(Dialogue)	1	6.66%
(Questionnaire)	1	6.66%
(Pas de réponse)	1	6.66%
Total	15	100%



Commentaire :

Nous pouvons remarquer que les enseignants ont donné différents types d'évaluations qui conviennent pour l'expression orale des apprenants, 40% des réponses des enseignants ont opté

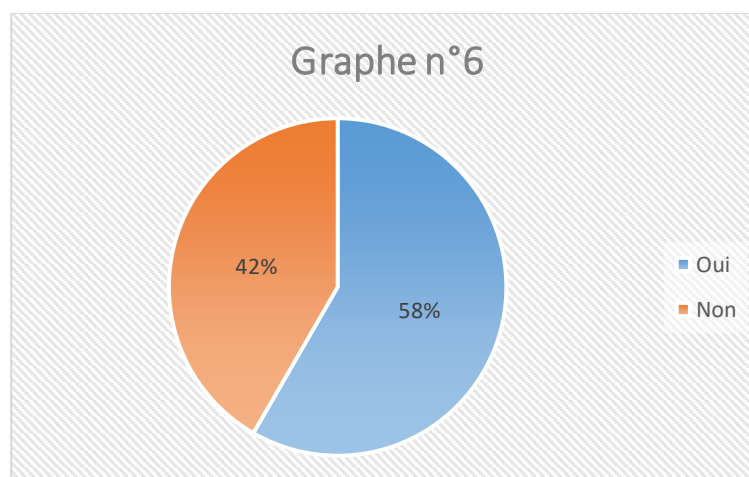
pour l'évaluation formative, alors que 13.33% ont proposé l'évaluation diagnostique, le même pourcentage pour l'évaluation sommative mais aussi pour l'évaluation critériée.

Nous devons noter que 3 enseignants ont eu du mal à comprendre et à répondre à la question puisqu'ils ont donné des réponses hors sujet. Et certains n'ont pas répondu à la question.

Nous constatons que l'évaluation formative est le type d'évaluation le plus utilisé par les enseignants pour évaluer l'expression orale des apprenants car elle est immédiate et elle se fait pendant la séance, au moment de l'expression des apprenants. Elle permet aux enseignants de repérer et corriger les erreurs commises par les apprenants directement pendant l'enseignement. Nous pouvons constater aussi que l'évaluation diagnostique est aussi proposée par les enseignants car elle permet à l'enseignant de planifier le programme d'enseignement de la compétence de l'expression orale répondant ainsi aux besoins des apprenants. Enfin, les enseignants ont cité également l'évaluation sommative et critériée, ces types d'évaluation interviennent en fin de l'enseignement et permettent aux enseignants de vérifier l'atteinte des objectifs fixés dans l'enseignement de cette compétence.

Question 8 : « est-il difficile d'évaluer l'expression orale ? si oui, pourquoi ? »

Réponses	Nombre	%
Oui	7	58.33%
Non	5	41.66%
Total	12	100%



Commentaire :

D'après le tableau, nous pouvons remarquer que les enseignants qui trouvent que c'est difficile d'évaluer l'expression orale de leurs apprenants sont 7 sur les 12 questionnés, soit le taux de 58.33%, contre 5 enseignants avec le pourcentage de 41.66% qui trouvent qu'il est facile d'évaluer l'expression orale, 1 de ces 5 enseignants a expliqué que c'est facile d'évaluer grâce aux grilles qui orientent efficacement l'évaluation. Par contre de leur part, les enseignants qui trouvent des difficultés à évaluer leurs apprenants en expression orale expliquent les raisons qui causent ces difficultés.

« Pourquoi est-il difficile d'évaluer l'expression orale ? »

Les réponses des enseignants :

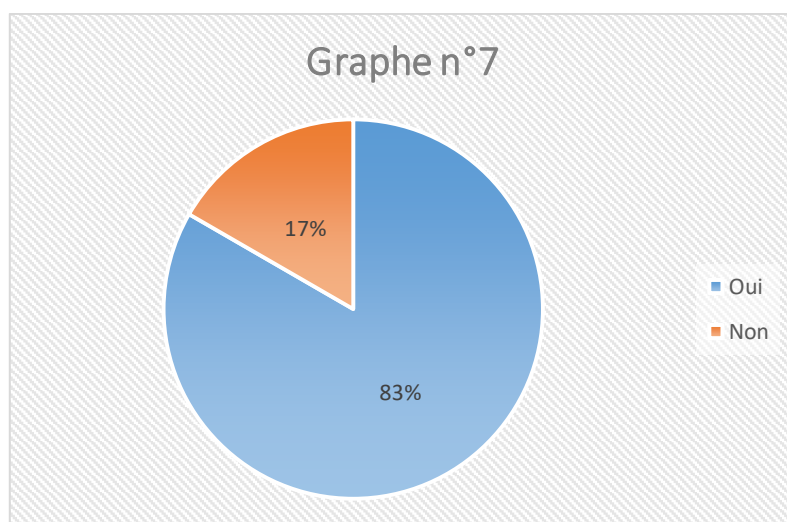
- « Car chacun sa façon de s'exprimer oralement ;
- Parfois les enseignants ne savent pas comment l'évaluer, ils n'ont pas été formés à le faire ;
- L'enseignant doit évaluer la compétence de l'orale tout en restant objectif et c'est une chose très difficile sans l'utilisation d'une grille d'évaluation ;
- L'évaluation est une tâche difficile car c'est dur d'être impartial ;
- Le caractère éphémère de l'oral, et le manque de temps ;
- Plusieurs paramètres rentrent en jeu ;
- L'évaluation devrait dépendre de plusieurs critères tels que : les objectifs de la séance de l'oral, cela dépend du cours ou contenu disposé) et la motivation de l'étudiant et sa représentation visa vis de l'évaluation. »

Commentaire :

A travers les réponses des enseignants nous pouvons constater que les difficultés rencontrées sont dues à plusieurs facteurs, comme la formation des enseignants qui n'est pas faite pour aider les enseignants à évaluer par la suite. Le temps consacré au cours et à l'évaluation est peu comparé aux attentes de l'institution et l'enseignant. D'après les enseignants, les difficultés sont liées également à l'évaluation en elle-même, car elle est une tâche très difficile, puisque c'est compliqué d'être impartial et objectif lors de l'évaluation vu qu'elle dépend de plusieurs critères tel que la motivation des apprenants, et les objectifs visés par l'enseignement de la compétence d'expression orale et cela rend la tâche encore plus complexe.

Question 9 : « présentez-vous les critères d'évaluation à vos apprenants ? justifiez la réponse »

Réponses	Nombre	%
Oui	10	83.33%
Non	2	16.66%
Total	12	100%



Commentaire :

Nous remarquons que 10 enseignants sur 12 soit le pourcentage de 83.33% présentent les critères d'évaluation à leurs apprenants, et que seulement 2 enseignant soit 16.66% du total des enseignants questionnés ne définissent pas à leurs apprenants sur quoi ils sont évalués.

« Pourquoi il faut présenter ou ne pas présenter les critères d'évaluation aux apprenants ? »

Les réponses de enseignants :

- « Oui, pour les pousser à faire attention à ces critères à l'acte de parole ;
- Oui, il doit intégrer ces critères pour lui permettre d'autoréguler son écoute ou son message (lui permettre une pratique réflexive) ;
- Oui, car l'apprenant se doit de connaître ces critères afin de les suivre et s'améliorer ;
- Oui, pour qu'ils puissent planifier leur oral suivant ou en respectant les critères de la grille d'évaluation ;
- Oui, il est important que l'apprenant sache comment et sur quoi il est évalué ;

- Oui, pour le préparer à l'évaluation ;
- Oui, pour que l'apprenant sache sur quels points il sera évalué ;
- Oui, le fait d'être transparent par rapport à l'évaluation permet de créer un climat de sécurité (linguistique) à l'apprenant ;
- Oui, afin que l'apprenant comprenne mieux son erreur ;
- Oui, pour que l'étudiant puisse présenter sa fiche au cours des séances de prise de paroles ;
- Non, Parce si je le ferai ils seraient complexés et ne pourront plus parler spontanément ;
- Non, je ne me base sur aucun critère. »

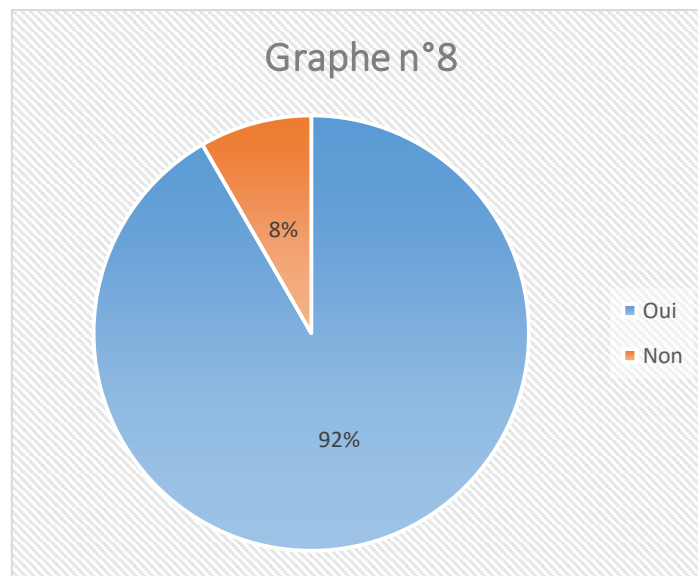
Commentaire :

Nous constatons que la majorité des enseignants affirment qu'il est important de présenter les critères d'évaluation à cause de plusieurs raisons qu'ils ont mentionnées. Ils jugent qu'en définissant les critères d'évaluation à l'apprenant, il fera attention par la suite à son acte de parole en autoréglant son écoute et son message puisque comprendre ces critères lui permettra d'avoir une pratique réflexive. En effet, les réponses montrent que les enseignants tentent de mettre l'apprenant dans un climat sécurisé (linguistique) en présentant sur quoi il est évalué pour qu'il puisse mieux comprendre son erreur et pouvoir s'améliorer, mais également de savoir planifier son oral en sachant comment et surtout sur quels points il sera évalué, cela montre que présenter les critères d'évaluation aux apprenants est essentiel pour les aider à s'améliorer.

Par contre deux enseignants jugent qu'il n'est pas important de présenter les critères aux apprenants car cela va complexer les apprenants et ils ne seront plus spontanés lors de la production orale.

Question 10 : « est-ce que vous utilisez les grilles d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants ? »

Réponses	Nombre	%
Oui	11	91.66%
Non	1	8.33%
Total	12	100%

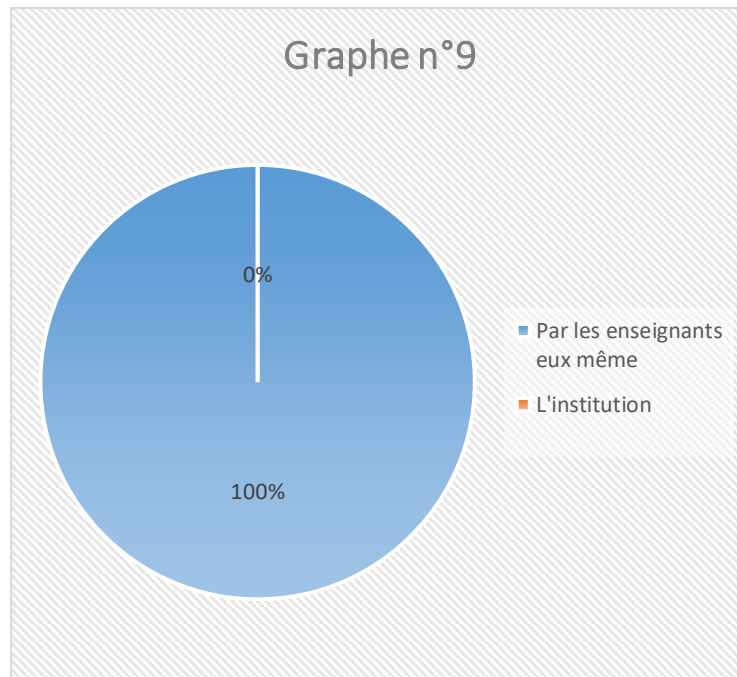


Commentaire :

D'après les résultats obtenus nous remarquons que 11 des 12 enseignants questionnés utilisent la grille d'évaluation pour évaluer la compétence de l'expression orale. Nous pouvons donc déduire que la majorité des enseignants du module de l'oral au département de français jugent indispensable voire impossible d'évaluer l'expression orale des apprenants sans utiliser une grille d'évaluation, puisque ces grilles permettent d'évaluer objectivement les apprenants.

« Par qui sont élaborées ces grilles ? »

Réponses	Nombre	%
Par les enseignants eux même	11	100%
L'institution	0	0%
Total	11	100%



Commentaire :

Nous remarquons que la totalité des 11 enseignants qui ont répondu qu'ils utilisaient la grille d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants soit 100% de ces enseignants élaborent par eux même ces grilles d'évaluation.

Nous constatons que les enseignants élaborent les grilles d'évaluation par eux même en modifiant des grilles préétablies en fonction des objectifs visés par le cours et par les activités de l'expression orale présentées lors des séances. Les critères des grilles sont choisis par les enseignants selon ce qu'ils veulent évaluer chez les apprenants, la prononciation, l'articulation etc...

Question 11 : « que pouvez-vous proposer pour faciliter l'évaluation de l'expression orale à l'université et la rendre plus efficace ? »

Les réponses des enseignants :

- « Élaborer des grilles d'évaluation plus détaillées ;
- Il faut l'installation des laboratoires des langues multimédia ;
- Proposer une formation plus sérieuse des enseignants, bien équiper les salles ;
- Les dialogue entre l'enseignant et les apprenants pour bien élaborer collective des critères d'évaluation, l'autoévaluation de manière continu, pratiquer l'évaluation formative ;

- Travailler en petit groupe ;
- Faire un test aux apprenants et établir des grilles propres à chaque niveau d'étude ;
- Des contrôles hebdomadaires ;
- Promouvoir l'évaluation formatrice et formative, utiliser les TICE pour l'évaluation, promouvoir le travail coopératif en classe de langue ;
- Faire des grilles collectives pour tous les enseignants ;
- Je propose de ne pas se focaliser sur une simple grille d'évaluation ;
- L'enseignant doit construire des outils pédagogiques tout en suivant le programme afin qu'il puisse évaluer de façon objective ;
- On devrait utiliser des grilles d'évaluation lors du cours de l'oral ainsi que lors des évaluations (des examens), permettre à l'apprenant de s'exprimer constamment lors des séances, permettre aux apprenants de s'autoévaluer et évaluer leurs paires, cela leur permettra d'avoir un esprit critique et d'analyse. »

Commentaire :

A partir des réponses des enseignants, nous pouvons remarquer qu'ils ont suggéré plusieurs idées pour faciliter mais surtout rendre plus efficace l'évaluation de la compétence d'expression orale.

Nous constatons que les outils pédagogiques et les grilles d'évaluation doivent être bien établis en collaboration avec les apprenants selon le niveau, le programme et les objectifs de l'enseignement. Ensuite les enseignants déclarent qu'il faudrait une formation plus sérieuse des enseignants pour les préparer à évaluer et il est convenable d'encourager le travail coopératif, en groupe des apprenants et les inciter à s'autoévaluer et évaluer leurs paires puisque cela permet d'avoir un esprit critique et analytique. Enfin, il est important de bien équiper les salles d'études avec du matériel qui facilite l'évaluation mais encore installer des laboratoires des langues multimédia et cela est bénéfique pour avoir une évaluation efficace de l'expression orale qui permet d'améliorer cette compétence.

II.2.2 Analyse des grilles d'évaluation

1) Grille n°1 : Grille d'évaluation d'expression orale en continu

	VOCABULAIRE	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE	COHERENCE/COHISION	PRECISION	AISANCE
B1	Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases. 4pts	En règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. 4pts	La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelques fois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement. 3pts	3pts	Peut expliquer les points principaux d'une idée ou d'un problème avec une précision suffisante. 4pts	Peut s'exprimer avec une certaine aisance. Malgré quelques problèmes de formulation ayant pour conséquence pauses et impasse, est capable de continuer effectivement à parler sans aide. 3pts
	Montre une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe. 3pts	Peut servir une correction suffisante d'un répertoire de tournure et expressions fréquemment utilisées. 3pts	2pts		Peut transmettre une information simple, en mettant en évidence quel point lui semble le plus important. Peut exprimer l'essentiel de ce qu'il / elle souhaite de façon compréhensible. 3pts	Peut discourir de manière compréhensible même si les pauses pour chercher ses mots et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre. 2pts
B2	Possède un répertoire restreint ayant trait à des besoins quotidiens concrets. 1pt	Peut utiliser une structure simple correctement mais commet encore systématiquement des erreurs comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord cependant le sens générale reste claire. 1pt	La prononciation est en générale suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger. 1pt	Peut utiliser les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelques choses sous forme d'une liste de points. 2pts	Peut communiquer ce qu'il/elle veut dire dans un échange d'information limité, simple et direct. 1pt	Peut se faire comprendre dans une brève intervention, même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont très évidents. 1pt
				Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tel que << e >> << mais >> et << parce que >>. 1pt		

Analyse de la grille n°1 :

Cette grille est utilisée comme un moyen standard pour évaluer toutes les activités alors que les activités de l'oral sont différentes ainsi que leurs objectifs. Il est indispensable de

concevoir une grille d'évaluation spécifique à chacune des activités proposées lors d'une séance de l'oral. Ce sont les mêmes critères pour deux niveaux B1 et B2, ceci suppose que l'apprenant ne peut pas s'améliorer durant son cursus d'apprentissage alors que chacun de nous évolue tout au long de sa vie. Les critères doivent correspondre aux différents niveaux d'apprentissage. Ce ne sont pas les mêmes critères qui pourront apprécier les performances des apprenants dans ces diverses situations.

C'est une grille un peu lourde pour être utilisée à chaud, c'est-à-dire durant le cours, dans la mesure où il faudrait réécouter successivement les enregistrements. On pourrait l'utiliser pour analyser globalement les performances d'une classe, pour suivre l'ensemble des tours de parole d'un apprenant.

La dimension interactionnelle est absente dans cette grille alors que l'objectif de tout acte de l'oral est d'interagir avec un public ou un interlocuteur. Dans cette grille tous les critères visant l'aspect physique est absent (gestuelle, mimique, le débit, l'intonation).

Cette grille prend en considération la structure grammaticale alors que l'oral est différent de l'écrit d'une part et d'autre part c'est difficile de cerner les difficultés au niveau de la grammaire chez l'apprenant en l'écoutant, c'est-à-dire à chaud, il est possible de le faire si le discours est enregistré et que cela nécessite la réécoute plusieurs fois. Les structures des phrases à l'oral sont différentes de celles à l'écrit comme le montre l'excellente synthèse de Claire Blanche-Benveniste sur la langue parlée en français.

2) Grille n°2 : Grille d'évaluation pour les exposés oraux

Etudiant			
Critères d'observation	Indicateurs	Oui	Non
Le contenu	- Est-ce que le thème est énoncé en début ? - Le contenu est-il intéressant ? - Est-il bien maîtrisé par l'exposant ? - Est-ce qu'il a utilisé des explications ?		
L'organisation de la pensée	- Les idées sont-elles claires et progressives ? - Les phrases sont-elles bien structurées ?		
La présentation	- Est-ce que l'étudiant lit ses notes ? - Le contact est-il établi avec l'auditoire ? - aurait-il recours aux gestes ?		
L'aspect technique	- Est-ce qu'il a su adapter sa voix à la situation de communication ?		

Analyse de la grille n°2 :

Cette grille est utilisée comme un moyen pour évaluer toutes les activités de l'oral. Elle est artisanale étant donné qu'elle n'est significative que pour la classe qui l'a élaboré. L'ordre duquel sont présentés les critères n'a pas de signification particulière. L'enseignant commence par le contenu étant donné qu'il le trouve plus intéressant que les autres critères. Ce ne sont pas les mêmes critères qui pourront nous permettre d'apprécier les compétences et les performances des apprenants. La dimension linguistique est absente dans cette grille. Il faudrait préciser pour chacune des activités de l'oral quels procédés linguistiques seront utiles pour les différentes situations de communication. Dans cette grille, on prend en considération tout ce qui est physique pour présenter son discours, critère indispensable pour tout acte d'oral. Mais ce que nous avons remarqué c'est que le critère présentation et technique sont mal présentés où l'enseignant confond les deux. Cette grille est légère comparée aux attentes et aux objectifs visés par l'institution et par l'activité. Cette grille doit être complétée par d'autres critères pour l'adapter à l'activité en question.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'analyse de notre questionnaire distribué aux enseignants de l'oral au sein du département de français à l'université de Blida 2 nous montre que la plupart des enseignants questionnés sont dotés d'un diplôme de magister ou doctorat, et même leur expérience dans l'enseignement universitaire et du module de l'oral est longue, et c'est ce qui permet d'avoir des résultats plus corrects sur l'évaluation de ce module de l'oral, et précisément de la compétence d'expression orale qui est notre sujet de recherche.

Dans le questionnaire, nous avons pu connaître les types d'activités utilisées par les enseignants dans l'enseignement de l'expression orale, mais aussi les difficultés qu'ils rencontrent lors de cet enseignement. Ensuite, nous avons pu voir la manière de l'évaluation de l'expression orale mais encore les types qui conviennent le plus, d'après les enseignants, pour effectuer cette évaluation. Et en enfin nous avons analysé les difficultés que rencontrent les enseignants lors de l'évaluation de cette compétence d'expression orale.

Quant à l'analyse des deux grilles d'évaluation de l'expression orale proposées par les enseignants du module de l'oral à l'université de Blida 2, nous avons pu connaître les critères sur lesquels les enseignants se basent pour évaluer l'expression orale des apprenants, comparé aux activités proposées dans l'enseignement de cette compétence et objectifs visés par le programme du module (présenté un peu plus haut) ; ces grilles utilisées par les enseignants sont insuffisantes et pas vraiment adaptés aux finalités du programme.

Conclusion générale

Conclusion générale

A la fin de notre recherche dans laquelle nous avons traité le thème de l'évaluation de l'expression orale en classe de FLE, nous devons rappeler notre problématique qui est la suivante : sur quels critères les enseignants se basent-ils pour évaluer l'expression orale des étudiants du FLE de 1^{ère} année de licence du français à l'université de Blida 2 ? et quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants lors de l'évaluation de l'expression orale ?

Afin de pouvoir répondre à cette problématique, nous avons émis au début, les hypothèses suivantes comme réponses provisoires à nos questionnements et à nos interrogations :

- Nous supposons que les critères conçus par les enseignants ne seraient pas compatibles avec les finalités des programmes d'enseignement de l'expression orale.
- Nous supposons ainsi que ces critères ne sont pas compatibles avec les activités dispensées lors de la séance de l'expression orale.

Nous avons divisé notre travail en deux grandes parties, la première est une partie théorique, nous l'avons répartie en deux chapitres, dans lesquelles nous avons abordé toutes les données théoriques en relation avec notre thème, c'est-à-dire l'expression orale et son évaluation, ensuite, nous avons entamé notre deuxième chapitre pratique avec une présentation de nos outils de recherche que nous avons utilisés (le questionnaire et les grilles d'évaluation) pour effectuer notre enquête. Enfin, nous avons analysé le questionnaire, les grilles d'évaluation et le programme de 1^{ère} année du module de l'oral que nous avons présenté afin de traiter notre problématique et de vérifier nos hypothèses émises au départ.

D'après le questionnaire que nous avons adressé aux enseignants de l'oral au sein du département de français à l'université de Blida 2, nous avons pu répondre à nos questionnements en constatant que les enseignants évaluent leurs apprenants constamment lors de l'enseignement de la compétence d'expression orale, et lors de cette évaluation, les enseignants rencontrent effectivement plusieurs difficultés comme ils l'ont souligné, des difficultés dues à plusieurs facteurs, comme la formation insuffisante des enseignants, le manque de temps pour évaluer correctement, mais aussi la difficulté d'être objectif et impartial lors de l'évaluation, et cela est grâce à la complexité de cette compétence d'expression orale et des différents paramètres qui rentrent en jeu pour pouvoir réussir la bonne évaluation. Ensuite, nous avons pu voir comment les enseignants évaluent l'expression orale c'est par le biais des grilles d'évaluation qu'ils utilisent pour évaluer l'expression orale des apprenants quand ils effectuent les différentes activités que les enseignants présentent en classe, des activités proposées dans le

programme du module. Nous devons signaler que les enseignants présentent les critères d'évaluation à leurs apprenants pour qu'ils puissent surtout planifier leur expression orale en respectant les critères sur lesquels sont évalués.

D'après les analyses des grilles d'évaluation que nous avons cueillies au sein du département de français à l'université de Blida 2, nous avons constaté que les enseignants utilisent des grilles d'évaluation avec des critères standard pour évaluer différentes activités de l'expression orale présentées tout au long de l'année selon le programme du module, ceci confirme que les critères conçus par les enseignants ne sont pas compatibles avec les activités dispensées lors des séances de l'expression orale, en plus, nous avons constaté que les grilles utilisées pour l'évaluation sont incomplètes puisqu'il manque plusieurs critères nécessaires pour l'évaluation des activités d'expression orale présentées dans le programme, ces grilles ne sont donc pas adaptées aux finalités des programmes d'enseignement de l'expression orale.

Pour finir, nous pouvons dire que dans notre travail, nous avons abordé quelques éléments par rapport à l'expression orale et son évaluation, nous pensons que plusieurs recherches dans ce domaine puissent être utiles, nous pouvons penser à des recherches sur les outils pédagogiques que les enseignants doivent construire en suivant le programme d'enseignement afin de faciliter l'évaluation de l'expression orale et la rendre plus efficace mais aussi plus objectif.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

OUVRAGES

BOTHUYNE Marie. L'évaluation de l'oral en classe de français. Analyse de pratiques enseignantes. Université catholique de Louvain.

CHADUC Marie-Thérèse. Les grandes notions de pédagogie. Armand colin/Bordas. 2000. P 181. In Mariène CLMENT. Evaluation : forme moment et acteurs.

Cuq J.P & Gruca I (2005) « cours de didactique du français langue étrangère et second ». Groupe Horizon, France.

DOLZ. J & SCHENRUWLY. B. (Pour un enseignement de l'oral). L.E.G.O. S. P.A. Lavis. Italie. 2009.

DUCROT-SYLLA, J-M. « L'Enseignement de la compréhension orale : objectifs, supports et démarches ». 2005.

GARCIA-DEBANC Claudine. Évaluer l'oral. In : Pratiques : linguistique, littérature, didactique. N°103-104, 1999.

GOUPIL.G & LUSIGNAN.G. (1993). « Apprentissage et enseignement en milieu scolaire ». Montréal : Gaëtan Morin.

HADJI Charles. « L'évaluation. Règle du jeu » ESF. Paris. 2000.

HALTE Jean-François & RISPAIL Marielle. L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités). Paris. 2005.

IDDU SAID OUAMAR Malika. ABSI Fadela. Plaisir d'apprendre le français, guide de l'enseignement ; première année de l'enseignement moyen, ENG/EDITION.

LAPARRA Marceline. « L'oral, un enseignement impossible ? ». Pratiques [En ligne]. 137-138 | 2008.

TAGLIANTE C. La classe de langue. Paris. 1994. Clé international. Réédition 2001.

TAGLIANTE C. « *L'évaluation* », in Technique de classe. Paris. Clé International. 1993.

DICTIONNAIRES

CHARAUDEAU Patrick. Dominique MAINGUENEAU. Dictionnaire d'analyse du discours. Seuil. Paris. 2002.

CUQ J.P Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : CLE International. 2003. 304 pages.

LEGENDRE Renald. Dictionnaire de l'éducation. Guérin/ESKA. 1993. p304.

ROBERT, J-P. (2008), dictionnaire de pratique de didactique du FLE, Ophrys.

MEMOIRES CONSULTES

ALLALI Zeyneb. L'identification des difficultés de la production orale chez les étudiants de FLE : Cas des étudiants de 3ème année LMD de l'université d'Adrar. Mémoire de master. Sous la direction de Mme Fatima KBAILI. Université Ahmed Draya Adrar.

CHERIET Karima. Pour un enseignement/Apprentissage efficient de l'oral chez les élèves de 1^{ère} année moyenne en FLE cas du CEM Chergui MECKI Zéribet-el-Oued Biskra. Mémoire de magistère. Sous la direction de Pr. DAKHIA Abdelouahab. Université Mohammed KHIDER Biskra.

HOUD djedjiga. Evaluation de l'expression orale en milieu universitaire : Cas des étudiants de 3ème année licence de français à l'université de Bejaia. Mémoire de master. Sous la direction de Mme DERRADJI Leila. Université Abderrahmane Mira-Bejaia.

LAIDI Mohamed. La production orale en FLE cas des étudiants de première année universitaire du département des lettres et langue française Université de M'sila. Mémoire de master. Sous la direction de M GHARBAOUI Omar.

MANOLESCU Camelia. L'expression orale en milieu universitaire. Université de Craiova. Roumanie. 2013.

OLIVEIRA Daniel Nunes. Les difficultés des élèves à communiquer en français à l'oral, en classe de 9ème et 10ème au lycée Abilio Duarte de Palmarejo : réalités et perspectives. Université du cap vert.

OUSSADI Dahbia. Évaluation de la compétence d'expression orale en FLE : cas des étudiants de première année LMD de l'université de Bejaia. Mémoire de master. Sous la direction de Mme OUYOUGOUTE Samira. Université Abderrahmane MIRA.

SADINI Fatiha. L'enseignement de l'oral en FLE : Réalité d'enseignement et perspectives pédagogiques Cas des étudiants de la 1 LMD Département de français de l'université de M'Sila. Mémoire de master. Sous la direction de M BOUKHALET Djamel. Université de M'Sila.

SITOGRAPHIE

<http://francelangue.weebly.com/compreacutehension-orale.html> Consulté le 06/05/2019

https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1984_num_44_1_2459_ Consulté le 18/05/2019

« Evaluation Des Compétences Orales » Http://www.iem-st-jacques.acrennes.fr/évaluation/EVA_ELIV_CM2/competences_orales_elv.pdf. Consulté le 25/05/2019

http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.chaban_o&part=93461

Consulté le 08/06

Annexes

Annexes

Annexe n°1 : questionnaire adressé aux enseignants de l'oral

Annexe n°2 : grille d'évaluation d'expression orale en continu

Annexe n°3 : grille d'évaluation pour les exposés oraux

Annexe n°4 : programme du module de l'oral de 1^{ère} année

Annexe n°1

Questionnaire adressé aux enseignants chargés du module de l'oral au département de français

Sexe :

Homme ☐ Femme ☐

Diplôme (s) Obtenu (s) :

.....

1) Nombre d'années d'expérience d'enseignement universitaire ?

1 ans à 5 ans ☐ 6 ans à 10 ans ☐ +10 ans ☐

2) Pour combien d'années avez-vous assuré le module de l'oral au département de français ?

.....

3) Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de l'enseignement du module de l'oral ?

.....

.....

.....

.....

4) Que proposez-vous comme types d'activités pour travailler la compétence de l'expression orale ?

.....

.....

.....

5) Évaluez-vous vos étudiants :

Constamment ☐ Occasionnellement ☐

6) Comment évaluez-vous la compétence de l'expression orale ?

.....

.....

.....

7) D'après vous, quels types d'évaluations conviennent le plus pour l'expression orale ?

.....

.....

.....

8) Est-il difficile d'évaluer l'expression orale ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, Pourquoi ?

.....

.....

9) Présentez-vous les critères d'évaluation à vos apprenants ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse

.....

.....

.....

10) Est-ce que vous utilisez des grilles d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants ?

Oui ☐ Non ☐

Par qui sont élaborées ces grilles ?

Vous-même ☐ l'institution ☐

11) Que pouvez-vous proposer pour faciliter l'évaluation de l'expression orale à l'université et la rendre plus efficace ?

.....

.....

.....

Merci pour votre coopération

Annexe n°2 : grille d'évaluation d'expression orale en continu

	VOCABULAIRE	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE	COHERENCE/COHISION	PRECISION	AISSANCE
B1	Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases. 4pts	En règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. 4pts	La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelques fois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement. 2pts	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne. 3pts	Peut expliquer les points principaux d'une idée ou d'un problème avec une précision suffisante. 4pts	Peut s'exprimer avec une certaine aisance. Malgré quelques problèmes de formulation ayant pour conséquence pauses et impasse, est capable de continuer effectivement à parler sans aide. 3pts
	Montre une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe. 3pts	Peut servir une correction suffisante d'un répertoire de tournure et expressions fréquemment utilisées. 3pts			Peut transmettre une information simple, en mettant en évidence quel point lui semble le plus important. Peut exprimer l'essentiel de ce qu'il / elle souhaite de façon compréhensible. 3pts	Peut discourir de manière compréhensible même si les pauses pour chercher ses mots et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre. 2pts
B2	Possède un répertoire restreint ayant trait à des besoins quotidiens concrets. 1pt	Peut utiliser une structure simple correctement mais commet encore systématiquement des erreurs comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord cependant le sens générale reste claire. 1pt	La prononciation est en générale suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger. 1pt	Peut utiliser les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelques choses sous forme d'une liste de points. 2pts	Peut communiquer ce qu'il/elle veut dire dans un échange d'information limité, simple et direct. 1pt	Peut se faire comprendre dans une brève intervention, même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont très évidents. 1pt
				Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tel que << e >> << mais >> et << parce que >>. 1pt		

Annexe n°3 : grille d'évaluation pour les exposés oraux

Etudiant			
Critères d'observation	Indicateurs	Oui	Non
Le contenu	- Est-ce que le thème est énoncé en début ? - Le contenu est-il intéressant ? - Est-il bien maîtrisé par l'exposant ? - Est-ce qu'il a utilisé des explications ?		
L'organisation de la pensée	- Les idées sont-elles claires et progressives ? - Les phrases sont-elles bien structurées ?		
La présentation	- Est-ce que l'étudiant lit ses notes ? - Le contact est-il établi avec l'auditoire ? - aurait-il recours aux gestes ?		
L'aspect technique	- Est-ce qu'il a su adapter sa voix à la situation de communication ?		

Annexe n°4 : programme du module de l'oral de 1^{ère} année

Intitulé du module : Compréhension et expression de l'oral

Semestre 2

- Prise de parole devant un public ;
- Exposé, débat, critique, commentaire ;
- Raconter/décrire ;
- Rapporter des faits et des informations : le plaidoyer ;
- Termes et notions techniques : le discours rapporté ;
- L'interaction explicative : débat, types de réunions avec discussion, *brainstorming*, Chansons ;
- Théâtralisation : monologue/ dialogue.

**Questionnaire adressé aux enseignants chargés du module de l'oral au département de
français**

Sexe :

Homme

☐

Femme

☒

Diplôme (s) Obtenu (s) :

Magistère

1) Nombre d'années d'expérience d'enseignement universitaire ?

1 ans à 5 ans

☐

6 ans à 10 ans

☒

+10 ans

☐

2) Pour combien d'années avez-vous assuré le module de l'oral au département de français ?

2 ans

3) Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de l'enseignement du module de l'oral ?

*- Lors de l'évaluation
- la motivation de l'étudiant
- Les sujets à traiter lors des cours ! de l'expression orale*

4) Que proposez-vous comme types d'activités pour travailler la compétence de l'expression orale ?

*- Le débat
- Jeu de rôles
- Expression libre & en proposant un sujet d'actualité*

5) Évaluez-vous vos étudiants :

Constamment

☒

Occasionnellement

☐

6) Comment évaluez-vous la compétence de l'expression orale ?

*- En me servant d'une grille d'évaluation
qui sera modifiée selon ses objectifs (compétences visées)*

7) D'après vous, quels types d'évaluations conviennent le plus pour l'expression orale ?

évaluation formative / continue
critériée

8) Est-il difficile d'évaluer l'expression orale ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, Pourquoi ? ... l'évaluation devant dépendre de ~~l'oral~~ (cela dépend
des objectifs de la séance de l'oral (du contenu du cours)
mais aussi dépend de l'étudiant et sa motivation vis-à-vis
de l'évaluation

9) Présentez-vous les critères d'évaluation à vos apprenants ?

Oui ☒ Non ☐

Justifiez votre réponse

pour qu'ils puissent planifier leur ^{ord} travail en respectant
les critères de la grille d'évaluation

10) Est-ce que vous utilisez des grilles d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants ?

Oui ☒ Non ☐

Par qui sont élaborées ces grilles ?

Vous-même ☒ l'institution ☐

11) Que pouvez-vous proposer pour faciliter l'évaluation de l'expression orale à l'université et la rendre plus efficace ?

On devrait utiliser des grilles d'évaluation lors du cours de l'oral
ainsi que lors des évaluations (des exercices). permettre à l'étudiant
de s'exprimer correctement lors des séances, leur permettre de s'auto-
évaluer et évaluer leurs pairs pour avoir un esprit critique
et d'analyse

Merci pour votre coopération

Questionnaire adressé aux enseignants chargés du module de l'oral au département de français

Sexe :

Homme ☐

Femme ☒

Diplôme (s) Obtenu (s) :

Magistère

1) Nombre d'années d'expérience d'enseignement universitaire ?

1 ans à 5 ans ☐

6 ans à 10 ans ☐

+10 ans ☒

2) Pour combien d'années avez-vous assuré le module de l'oral au département de français ?

4 ans

3) Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de l'enseignement du module de l'oral ?

- Articulation (d'existence des laboratoires de langue multi-média et numériques)
- connaissances antérieures très limitées.

4) Que proposez-vous comme types d'activités pour travailler la compétence de l'expression orale ?

jeux d'improvisation / jeux de rôle collectif.
jeu de rôle / oral préparé

Activité prise-glaive (interaction / gestion du stress)
Exercice de correction

5) Évaluez-vous vos étudiants :

Constamment ☒

Occasionnellement ☐

6) Comment évaluez-vous la compétence de l'expression orale ?

- une grille d'analyse
- communication verbale - non verbale - aspects relationnels
- contenus : information indispensables - qualité + bilan

7) D'après vous, quels types d'évaluations conviennent le plus pour l'expression orale ?

① diagnostique / ② formatif.

8) Est-il difficile d'évaluer l'expression orale ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, Pourquoi ?

La grille oriente officiellement l'évaluation.

9) Présentez-vous les critères d'évaluation à vos apprenants ?

Oui ☒ Non ☐

Justifiez votre réponse

L'étudiant présente sa fiche au cours des séances.

10) Est-ce que vous utilisez des grilles d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants ?

Oui ☒ Non ☐

Par qui sont élaborées ces grilles ?

Vous-même ☒ l'institution ☐

11) Que pouvez-vous proposer pour faciliter l'évaluation de l'expression orale à l'université et la rendre plus efficace ?

il faut l'installation des laboratoires des langues multimédia (écouter - parler - interagir - communication).

Merci pour votre coopération

**Questionnaire adressé aux enseignants chargés du module de l'oral au département de
français**

Sexe :

Homme

☐

Femme

☒

Diplôme (s) Obtenu (s) :

Magister / Littérature

1) Nombre d'années d'expérience d'enseignement universitaire ?

1 ans à 5 ans

☒

6 ans à 10 ans

☐

+10 ans

☐

2) Pour combien d'années avez-vous assuré le module de l'oral au département de français ?

et année

3) Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de l'enseignement du module de l'oral ?

Les étudiants avaient peu de culture générale, ce qui n'était pas compatible et n'aidait pas à l'avancée du cours

4) Que proposez-vous comme types d'activités pour travailler la compétence de l'expression orale ?

Principalement des supports audio visuels et des activités ludiques (chansons, textes théâtral, etc.)

5) Évaluez-vous vos étudiants :

Constamment

☒

Occasionnellement

☐

6) Comment évaluez-vous la compétence de l'expression orale ?

*Avec une grille d'évaluation
Pris établi*

7) D'après vous, quels types d'évaluations conviennent le plus pour l'expression orale ?

.....
.....
.....

8) Est-il difficile d'évaluer l'expression orale ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, Pourquoi ?

Plusieurs paramètres rentrent en jeu je ne saurais donner une réponse exacte

9) Présentez-vous les critères d'évaluation à vos apprenants ?

Oui ☒ Non ☐

Justifiez votre réponse

Il est important que l'apprenant sache comment et sur quoi il est évalué

10) Est-ce que vous utilisez des grilles d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants ?

Oui ☒ Non ☐

Par qui sont élaborées ces grilles ?

Vous-même ☒ l'institution ☐

11) Que pouvez-vous proposer pour faciliter l'évaluation de l'expression orale à l'université et la rendre plus efficace ?

Faire un test aux apprenants et établir des grilles propres à chaque niveau d'étude

Merci pour votre coopération

Questionnaire adressé aux enseignants chargés du module de l'oral au département de français

Sexe :

Homme ☐

Femme ☒

Diplôme (s) Obtenu (s) :

doctorat

1) Nombre d'années d'expérience d'enseignement universitaire ?

1 ans à 5 ans ☐

6 ans à 10 ans ☐

+10 ans ☐

26 ans

2) Pour combien d'années avez-vous assuré le module de l'oral au département de français ?

2 ans

3) Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de l'enseignement du module de l'oral ?

Moyens pédagogiques

Manque de compétence lexicale, culturelle, langagière, de courtoisie

Manque de ressources cognitives chez les étudiants

4) Que proposez-vous comme types d'activités pour travailler la compétence de l'expression orale ?

jeux de rôle, lecture à haute voix

Diverses activités pour installer ou développer

la compétence de s'exprimer oralement en français

comprendre l'oral => écoute(s) / visionnement de documents authentiques puis questionnaire (5), résumés C R

5) Évaluez-vous vos étudiants :

Constamment ☒

Occasionnellement ☐

6) Comment évaluez-vous la compétence de l'expression orale ?

sur de nombreux critères d'ordre linguistique discursif, langagier, pragmatique

Par des indicateurs de la compétence que je souhaite installer ou développer chez eux

7) D'après vous, quels types d'évaluations conviennent le plus pour l'expression orale ?

Pendant le processus d'enseignement, 03 types d'évaluations
s'imposent : Ev. diagnostique, formative, sommative, formative

8) Est-il difficile d'évaluer l'expression orale ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, Pourquoi ?

9) Présentez-vous les critères d'évaluation à vos apprenants ?

Oui ☒

Non ☐

Justifiez votre réponse

Il doit intégrer ces critères
pour lui permettre d'anticiper son écoute ou
son message (lui permettre une pratique réflexive)

10) Est-ce que vous utilisez des grilles d'évaluation pour évaluer l'expression orale des apprenants ?

Oui ☒

Non ☐

Par qui sont élaborées ces grilles ?

Vous-même



l'institution



11) Que pouvez-vous proposer pour faciliter l'évaluation de l'expression orale à l'université et la rendre plus efficace ?

- Promouvoir l'évaluation formative et formatrice
- Adopter des grilles d'évaluation
- Utiliser les TIC (nouvelles technologies) pour l'évaluation
- Promouvoir le travail coopératif en classe de langue

Merci pour votre coopération

Table des matières

Résumé	2
ملخص	4
Remerciement.....	5
Dédicaces	6
Dédicaces	7
Sommaire.....	8
Introduction générale	10
Partie I : Chapitre 1 : L'enseignement de l'expression orale.....	14
Introduction.....	15
I.1.1 L'oral en didactique des langues en FLE :	15
I.1.2 L'importance de l'oral en classe de FLE :	15
I.1.3 Les supports exploités à l'oral en classe de FLE	16
I.1.4 La place de l'oral dans Les méthodologies d'enseignement	16
I.1.4.1 La méthodologie traditionnelle :	16
I.1.4.2 La méthodologie directe :	17
I.1.4.3 La méthodologie audio-orale :	17
I.1.4.4 La méthodologie audio-visuelle (SGAV) :	17
I.1.4.5 L'approche communicative :	17
I.1.5 Définition de l'oral :	18
I.1.5.1 La compréhension orale :	18
I.1.5.2 L'expression orale :	19
I.1.6 Les caractéristiques et les formes de l'expression orale :	19
I.1.6.1 Les caractéristiques :	19
I.1.6.2 Les formes :	20
I.1.7 Les composantes de l'expression orale.....	20
I.1.8 Les types d'activités de l'expression orale.....	21
I.1.8.1 Les activités interactives	21
I.1.8.2 Les activités non interactives	22
I.1.9 L'objectif d'enseigner l'expression orale.....	22
Chapitre 2 : L'évaluation de l'oral.....	23
Introduction.....	24
I.2.1 Définition de l'évaluation	24
I.2.2 Pourquoi évaluer ?	25

I.2.3 Les types d'évaluation	25
I.2.3.1 L'évaluation diagnostique	26
I.2.3.2 L'évaluation formative	26
I.2.3.3 L'évaluation sommative	26
I.2.3.4 L'évaluation normative	26
I.2.3.5 L'évaluation critériée	27
I.2.3.6 L'évaluation certificative	27
I.2.3.7 L'évaluation pronostique	27
I.2.4 Les pratiques d'évaluation	27
I.2.5 Les fonctions de l'évaluation	27
I.2.5.1 Le pronostic	27
I.2.5.2 Le diagnostic	28
I.2.5.3 L'inventaire	28
I.2.6 Qu'en est-il de l'évaluation de l'expression orale ?	29
I.2.7 Les étapes de l'évaluation de l'expression orale	29
I.2.8 Comment s'évalue l'expression orale ?	29
I.2.8.1 Les principaux outils pour l'évaluation de l'expression orale	30
I.2.8.2 Les critères d'évaluation de l'expression orale	30
I.2.9 Les problèmes que pose l'évaluation de l'expression orale	31
Conclusion	32
Partie II : Présentation et analyse du corpus	33
Introduction	34
Chapitre 1 : présentation du corpus	35
II.1.1 Présentation du questionnaire	36
II.1.2 Présentation des grilles d'évaluation	38
Présentation de la grille n°1	38
Présentation de la grille n°2	38
II.1.3 Présentation du programme du module de l'oral de 1 ^{ère} année FLE utilisé à l'université de Blida 2	38
Chapitre 2 : résultats et analyses	40
II.2.1 Analyse du questionnaire	41
II.2.2 Analyse des grilles d'évaluation	57
Analyse de la grille n°1 :	57
Analyse de la grille n°2 :	59

Conclusion	60
Conclusion générale	61
Références bibliographiques	64
Annexes	68
Table des matières	82